

Mayet

L'Antenne



Vallée
du
Loir



Aménagement
Plan d'eau

Nouvelle
Aire de jeux

Peintres
en Liberté



Juin 2017 N° 98

B u l l e t i n m u n i c i p a l

Le mot de l'Adjoint 3

Informations 4-17

- Vos papiers d'identité / Infos Mairie
- Nuisances sonores
- Brulage intempêtif
- Zéro Phyto
- Vitesse
- Enedis / Véolia
- Cimetière communal
- Recette Chef Zouggar
- Loi NOTRe / Piscine municipale
- Forêt de Bercé
- Camping
- Travaux Voirie
- Projet Eolien

Culture 18-21

- Festiloir
- Peintres en liberté
- Médiathèque

Scolaires 22-29

- APEM
- Ecole Notre-Dame de Bonneval
- Ecole maternelle St-Exupéry
- Ecole Jules Ferry

Photos club Méliès 30-33

Associations 34-44

- EquiLiberté
- La FNATH
- Harmonie Municipale
- Comité de jumelage
- Jeunes sapeurs pompiers
- Scrabble Club
- Comité des fêtes
- Poly'sons
- Rillettes joyeuses
- La vie paroissiale
- MJC
- Amicale des sapeurs pompiers
- Génération Mouvement
- Rand'Aune &Loir
- Secours populaire
- Le Jardinier sarthois
- Malice au Pays
- Mille club

Asso sportives 45-53

- Vigilante Tennis de table
- Vigilante Football
- Karaté club
- Amicale des pêcheurs
- Vigilante Pétanque
- Vigilante Gym volontaire
- Vigilante Tennis

Compte rendu conseil 54-61

Etat Civil 62-63

Infos diverses 64-68

Le Mot de Ghislaine POLISSET

A peine l'hiver nous a-t-il quitté que les cerisiers, la multitude de fleurs, le soleil, occupent tout l'espace, pour notre bonheur. Ce temps qui passe si vite et qui monopolise nos conversations est une source inépuisable de contacts, un véritable lien entre tous, il libère la parole. Pour preuve, ces petits rassemblements le matin au pied des commerces lorsque les Mayetais "descendent dans le bourg" !

L'année scolaire s'achève, entrecoupée de voyages scolaires, de sorties, pour les uns, de participations à diverses activités (chorale, ateliers créatifs, rencontres sportives, ...) pour les autres, en attendant ces mots magiques que sont les "vacances". Période propice aussi pour les services techniques de continuer les travaux d'embellissement des écoles, du grand ménage pour préparer la rentrée.

La cantine scolaire "l'Amuse-Bouche" a accueilli comme d'habitude les élèves de l'école Jules Ferry mais aussi ceux de l'école Notre Dame de Bonneval. Notre chef-cuisinier, Gemel, aidé par Julien et Chantal, a poursuivi l'excellente gestion des repas en privilégiant les produits frais tout en réduisant au maximum le gaspillage alimentaire. Les enfants sont conscients des efforts demandés et des répercussions sur tout le circuit de la chaîne alimentaire (pain, eau, produits jetés, ...) et leurs parents profitent d'une facturation des repas très attractive.

Dans un autre domaine, le C.C.A.S. de Mayet organisera une réunion d'information sur l'assurance complémentaire santé en jouant un rôle de médiateur en recensant les personnes éventuellement intéressées par des tarifs groupe à prix réduit. Différentes sociétés d'assurances pourront proposer leurs garanties en les comparant avec celles existantes. Il est précisé qu'il ne s'agit pas d'une initiative communale. La finalité du projet c'est un meilleur accès aux soins aux meilleurs tarifs.

Les vacances approchent. Et si nous profitons de ce doux moment pour apprécier une certaine qualité de vie à Mayet que certains nous envient ? Si nous décidons de ne pas passer notre temps à regarder sans comprendre parce qu'on ne veut pas voir, regarder le beau plutôt que le néant, voir un horizon heureux là où il est et exalter la nature si prodigieuse ? oui si on décidait de prendre son temps pour contempler notre belle campagne, nos ruelles, nos lavoirs, nos belles demeures ? en un mot si on réinventait du bonheur ? oui tout cela est possible alors faisons ensemble ce pari et je vous souhaite de belles vacances.

Ghislaine POLISSET
Adjointe au Maire



N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ...*pour renouveler vos papiers d'identité*

Comme chaque année, à l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances d'été, les usagers seront nombreux à vouloir faire renouveler leur carte d'identité. Anticipez vos demandes pour plus de sérénité. Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente et d'obtention incompatibles avec les dates d'examen ou de voyages, la préfecture incite le public à prendre dès à présent ses dispositions :

- En vérifiant les dates d'expiration des cartes d'identité ou des passeports

- En engageant dès maintenant, et si nécessaire, les démarches afin de se voir délivrer un premier titre ou le faire renouveler

Tout usager peut s'adresser à toute mairie ou ambassade française équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit son domicile en France ou à l'étranger.

Le critère de la domiciliation pour présenter sa demande de passeport n'est plus pris en compte.

- Vous pouvez vous procurer les timbres fiscaux dans un bureau de tabac, au guichet d'un centre des finances publiques ou d'une trésorerie ou sur le site internet des impôts.

Etablir votre pré-demande en ligne

Pour gagner du temps au guichet, vous pouvez remplir une pré-demande en ligne via ce lien :

- pour la CNI : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

- pour le PASSEPORT : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/>

Realiser-une-pre-demande-de-passeport

En savoir plus

- www.service-public.fr

- **l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)**

La liste des mairies étant équipées pour vous établir vos documents est disponible sur le site de la mairie <http://www.mairie-mayet.fr/vos-demarches-administratives.html> dans la rubrique **Démarches Administratives**

Les communes proches de Mayet sont :**Ecommoy**

- Accueil du public, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h.

- Aucun passeport ne peut ni être demandé, ni être retiré le samedi.

- Les services reçoivent sur RDV

Montval sur Loir (ex Château du Loir)

- Accueil du public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 13h30 sauf le jeudi, ouverture à 9h.

- Il est conseillé de prendre rendez-vous.

Attention : les usagers doivent se présenter au plus tard une demi-heure avant l'heure de fermeture des services compte tenu du temps nécessaire au recueil de la demande.

La Flèche

- Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h30, le samedi de 9h à 10h.

- Pas de rendez-vous pour les remises.

La mairie de Mayet reste à votre service pour vous aider dans vos démarches.

Infos Mairie**Heures d'ouverture de la Mairie**

Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi
9 h à 12h - 13h30 à 18h
Mercredi 9 h à 12h - 15 h 30
à 18 h00

Mise en vente de terrains à bâtir viabilisés (clos de l'Aubépin)

Les surfaces sont comprises entre 1000 et 1800 m² au prix de 35.88 €ttc/le m²

Pour plus d'informations contacter la mairie au 02.43.46.91.93 OU 02.43.46.60.11

Pompiers

Tél 18 – Chef de centre,
Grégory MARTIN

Gendarmerie Nationale

MAYET : tél 17 ou 02.43.46.60.04
Mayet

Mardi de 8 h à 12 h

Jeudi de 14 h à 18 h

Samedi de 14 h à 18 h

Aubigné Racan

Mercredi de 14 h à 18 h

Samedi de 14 h à 18 h

Heures d'ouverture de la Poste

02.43.46.60.49

Du lundi au vendredi 9 H – 12h15
/14h – 16h 45

Samedi 9h – 12h

Action sociale de proximité

Circonscription d'Action Sociale
de la Vallée du Loir

MME GAUTHIER-DUBOIS Sophie

MME COLLIER Charlotte

22 Avenue de la Pelouse - 72360

MAYET

02.43.38.18.20

Antenne PAIO du LOIR

Permanence à la Mairie le jeudi
matin sur Rendez-vous auprès de
la conseillère

Conciliateur de Justice

Permanence à la Mairie le 1er et
3ème mardi de chaque mois sur
Rendez-vous au 02.43.46.60.11

Familles Rurales

Permanence à la Mairie tous les
lundis après midi



A SAVOIR...

NUISANCES SONORES

Suite à différentes plaintes concernant des nuisances sonores, nous vous rappelons l'arrêté du 16 mai 2011, notamment les articles 3 et 4

« Article 3. - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que (1) :

Article 4. - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. »

L'arrêté complet est consultable en mairie . Des sanctions pourraient être prises par la Gendarmerie à l'encontre des personnes qui ne respecteraient pas cet arrêté.

(1) Horaires préconisés à titre indicatif par le Conseil national du bruit

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures ;
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.



BRÛLAGE INTEMPESTIF



Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants* en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Particules, hydrocarbures, aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

SANCTION

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450 euros (art. 131.13 du code pénal).

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangées avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

LA DECHETERIE

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : Ils seront valorisés.

REGLEMENTATION :

La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts rappelle les bases juridiques et présente les modalités de gestion de cette pratique.

La note des ministères en charge de l'écologie et de l'agriculture sur la mise en œuvre de cette interdiction présente les aspects du contrôle ; des sanctions et des brûlages agricoles.

A SAVOIR...

ZERO PHYTO

L'usage des pesticides (hors produits de bio contrôle, produits autorisés en agriculture biologique et produits à faible risque avec mention Emploi Autorisé dans le Jardin (EAJ)) est interdit depuis le 1er janvier 2017 pour les collectivités locales, l'État et ses établissements publics, pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries (sauf exceptions) ou des promenades accessibles ou ouverts au public. De leur côté, les jardiniers amateurs ne pourront plus utiliser ces pesticides dès le 1er janvier 2019, quelles que soient les surfaces concernées.



Alors, comment se passer des pesticides ?

Vous le verrez très vite dans votre commune, le « paysage » va changer.

Sans pesticide, et à budget égal, nous gérons les espaces différemment : Par des méthodes préventives comme l'engazonnement spontané, l'engazonnement des parkings, des cimetières, par le fleurissement des pieds des arbres, par le paillage des massifs, etc.

Mais aussi par des méthodes curatives, avec du désherbage manuel ou mécanique (avec dès 2017 : la loi « Labbé », un engagement qui devient obligatoire... outils innovants comme les balayeuses ou les brosses par exemple).

Vous allez peut-être découvrir momentanément ces fameuses « mauvaises » herbes, injustement qualifiées, auquel cas ne vous en offusquez pas, c'est toujours mieux pour votre environnement et votre santé qu'un arrosage avec des pesticides, et libre à vous de donner un coup de main ponctuel à l'agent communal en cas de besoin (avec une binette et autres matériels) .

Prochainement un arrêté définira les procédures à respecter.

J'ajoute que notre Commune fleurie va recevoir le Jury régional du concours Villes et Villages fleuris le 12 juillet prochain afin de maintenir notre deuxième fleur.

Nous vous souhaitons un bel Été !

Vitesse Données du 01 avril au 01 mai

LIEU	Entrants	Sortants	V Maxi entrant	V Maxi Sortant
Rte de Pontvallain	21504	23278	110	159
Rte de Verneil	34082		148	
St Nicolas	22288	24456	83	74
Rte Ecommoy	72647	79143	120	143
Rte de Sarcé	13290	12697	122	137

INFORMATION : Stationnement et meilleure visibilité

A l'angle de la ruelle Fouqueray et de la rue Daniel Grassin, un hangar de parpaings et de tôles abritait des meubles et des appareils ménagers stockés par la Croix Rouge en attente d'un acheteur éventuel.

La Croix Rouge ayant déménagé pour s'installer à l'espace Lichtenau, ce hangar a été démantelé, dévoilant ainsi une maisonnette ancienne possédant un certain caractère. Cette demeure sera conservée et bénéficiera d'une mise en valeur conformément à la décision du Conseil Municipal, de même pour le puits.

Les accès seront sécurisés. L'objectif de ces travaux est d'une part la création de quelques places de stationnement pour les automobilistes, d'autre part l'élargissement du croisement de la ruelle Fouqueray et de la rue Daniel Grassin afin d'améliorer la visibilité jusqu'alors assez réduite.



A SAVOIR...

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

Entre ECOMMOY et MAYET, les réseaux électriques vont se moderniser ENEDIS, acteur du développement territorial sarthois, déploie son plan d'investissements sur le département pour répondre aux attentes des collectivités locales et des clients.

Pour répondre à la demande croissante d'électricité et garantir une alimentation de qualité à tous les clients, ENEDIS en Sarthe investit sur le réseau entre le poste source d'Ecommoy (situé route de Saint-Biez-En-Belin) et la commune de Mayet.

Enedis investira 1 Million d'Euros

Ces travaux nécessiteront la construction de 13,2 kms de réseau haute tension 20 000 Volts en technique souterraine et la pose de 10 postes de distribution publique. Les travaux débuteront au cours du 1er semestre 2017, sans incidence sur l'alimentation électrique des clients.

La mise en service se fera au deuxième semestre 2017 et, par la suite 7,61 kms de lignes aériennes et 80 poteaux seront déposés.

Ces travaux contribueront à l'amélioration de la qualité de distribution d'électricité sur les communes d'Ecommoy et Mayet. De plus, ils participeront à l'amélioration esthétique du territoire.

SYNDICAT DES EAUX

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Mayet
Rue Raymond Justice – 72360 MAYET
Tél : 02 43 46 54 91
siae-mayet@wanadoo.fr

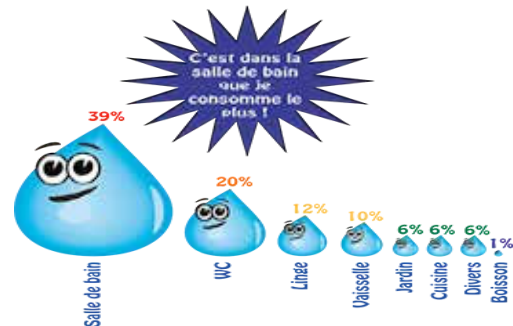
Rappel des horaires d'ouverture :

mardi : de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

mercredi après-midi : de 14h à 16h30

vendredi : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Pas d'accueil du public le mercredi matin, ainsi que les lundis et jeudis.



Si nous prenons conscience que l'eau est une denrée rare, il est parfois difficile de se rendre compte du gaspillage dont nous sommes responsables chaque jour.



Si l'on compare la consommation d'eau d'une famille qui ne se soucie aucunement des économies d'eau et d'une famille qui y est très attentive : la différence peut aller jusqu'à 60% !

Je contrôle s'il n'y a pas de fuite.
Je suis responsable de toutes les consommations d'eau après compteur.

Les fuites dans le sol entre le compteur et la maison passent souvent inaperçues et occasionnent de ce fait des factures très élevées. L'endommagement des canalisations peut être dû au gel ou à des tassements anormaux du sol en période de canicule...

La facture d'eau fait généralement apparaître les consommations des années précédentes. Si vous constatez une augmentation inexplicable, cela doit vous alerter.

En Bref

Si l'intérêt général de la protection de l'eau ne vous intéresse pas, voyez-y un intérêt personnel : la réduction du montant de votre facture d'eau !



VEOLIA VOUS CONSEILLE

Faut-il un certificat de conformité de l'installation d'eau pour vendre sa maison ?

CELA DÉPEND DES CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION. TOUT D'ABORD, NOTONS QU'IL N'EST PAS BESOIN DE CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE L'INSTALLATION D'EAU POTABLE. Ensuite, passons aux choses plus compliquées : les eaux usées. Deux situations se présentent :

Soit l'habitation est raccordée à un réseau d'assainissement collectif. Dans ce cas, le propriétaire désirant vendre son bien doit s'adresser à sa mairie, et lui demander si un arrêté municipal rend le certificat de conformité obligatoire. Si ce n'est pas le cas, il n'y en a pas besoin. La mairie de Mayet en exige un, il faut le demander auprès de Véolia Mme JOB au 02.43.94.76.87



A SAVOIR...

Soit les eaux usées de la maison ne vont pas dans un réseau collectif : elles sont traitées par un système d'assainissement non collectif, par exemple une fosse septique ou un filtre compact. Dans ce cas, la loi exige que le propriétaire présente un certificat de conformité en cas de vente. Il est délivré par le service public d'assainissement non collectif (Spanc) de la commune, après une visite de contrôle. Si l'installation n'est pas aux normes, le vendeur doit la mettre en conformité avant de vendre.

Fuites d'eau : non au gaspillage

Une fuite au domicile peut entraîner des dépenses inutiles, parfois élevées, si elle n'est pas détectée et réparée à temps. Elle peut également causer des dégâts importants. Il semble enfin absurde de voir toute cette eau perdue sans avoir été utilisée.

SURVEILLANCE NOCTURNE

Pour vérifier que l'eau ne fuit pas, une petite enquête s'impose. Avant de dormir, il faut noter les chiffres du compteur d'eau. Pendant la nuit, éviter de faire couler l'eau : une chasse d'eau ou un verre pour étancher sa soif compromettraient le résultat ! Et le matin, vérifier que les chiffres n'ont pas bougé.

S'ils ont varié, l'enquête se poursuit.

REPÉRER L'HUMIDITÉ

Vérifier qu'il n'y a pas de gouttes sous les siphons ; mettre un papier dans la cuvette des toilettes sur la paroi, là où la chasse est habituellement libérée, et regarder s'il s'humidifie. Si aucune fuite évidente n'est identifiée, il vaut mieux faire appel à une entreprise capable de détecter un écoulement caché, dans un mur ou un plancher, par thermographie par exemple. Enfin, une fois la fuite réparée, il convient de vérifier que le coupable a bien été mis hors d'état de nuire, en répétant l'enquête nocturne.

Et il devient enfin possible de dormir tranquille.

Non, le "tout à l'égoût" n'existe pas !

L'ÉVIER OU LES TOILETTES NE SONT PAS LE BON ENDROIT POUR DÉVERSER UN RESTE DE PEINTURE, DE VERNIS, DE MÉDICAMENT.



Via les réseaux de collecte des eaux usées, les polluants rejoignent la station d'épuration. Or celle-ci fonctionne grâce à des milliards de bactéries qui épurent l'eau. Attaquées par les produits chimiques, elles meurent et le fonctionnement de la station est perturbé. Sans compter les risques que l'introduction de produits toxiques dans les réseaux d'assainissement font courir aux femmes et aux hommes qui, chaque jour, font fonctionner et entretiennent ces installations. Aussi, pour se débarrasser de ces produits toxiques, mieux vaut recourir aux services de ramassage organisés par les communes.

Quant aux lingettes nettoyantes et aux tubes en carton des rouleaux de papier toilette, leur place n'est pas non plus dans nos WC. Ils surchargent les stations et peuvent provoquer des dégâts sur certains équipements, comme les pompes. Jetons-les plutôt à la poubelle !

LES MÉTIERS DE L'EAU Chasseur de fuite
HALTE AUX FUITES D'EAU ! POUR NOUS AIDER À LES REPÉRER EN SOUS-SOL, L'ÉLECTRONIQUE VIENT À NOTRE SECOURS.

Des appareils mesurent le débit passant dans les tuyaux, d'autres les écoutent, car les fuites font du bruit ! La détection se fait surtout la nuit, lorsque tout le monde dort.

A ce moment-là, si de l'eau coule avec régularité dans les canalisations, c'est sans doute parce qu'elle s'écoule... hors du réseau. Capables d'analyser les variations de débit et les bruits émis par l'eau, aidés par des logiciels dédiés, les techniciens sont de véritables chasseurs de fuites.



LE CIMETIERE COMMUNAL

La Commission Environnement et la Commission Cimetière envisagent l'enherbement des allées principales du cimetière fin 2017 courant 2018 afin d'offrir un environnement plus agréable pour tous et faciliter l'entretien du cimetière.

Concernant l'entretien de ces allées, nous remercions par avance les visiteurs de veiller à disposer les plantes sur les tombes et non pas dans les allées afin de faciliter le passage de la tondeuse (article 22 du règlement intérieur du cimetière). De plus, nous remercions les visiteurs et familles de veiller à enlever régulièrement les plantes et fleurs fanées.

LE CARRE MILITAIRE

Concernant le carré militaire, nous vous informons qu'un panneau d'informations sera prochainement installé dans lequel sera disposé un plan d'accès et disposition des tombes.



CARRE COMMUN ET CARRÉS ENFANTS

une partie du carré commun situé dans le carré 1 va être relevée conformément à la législation en vigueur cette année et la 2ème partie en 2018. Concernant les carrés des enfants, un relevage des concessions non renouvelées sera également effectué prochainement. Les familles concernées sont invitées à se manifester auprès des services municipaux.

CAVURNES ET JARDIN DU SOUVENIR

Nous envisageons de créer des allées pour faciliter l'accès aux caverne (passage fauteuils roulants et personnes âgées) et vous rappelons que les fleurs ne doivent pas être mises autour de la caverne mais dessus conformément au règlement intérieur du cimetière, éventuellement devant. Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait qu'il est interdit de jeter des fleurs lors du dépôt des cendres dans le Jardin du Souvenir (les fleurs pourrissantes noircissent les pierres blanches rendant difficile leur nettoyage article 44 du règlement intérieur).

Nous vous remercions de votre bienveillance.



Martine DUFOUR et Jean-Claude GAUTELIER, Adjoints au Maire



LA RECETTE DU CHEF ZOUGGAR



Bonjour à tous
Enfin le mois de Mai et l'été qui arrivent avec tous ses bons légumes de saison et normalement le soleil (enfin j'espère !).
J'ai décidé de penser au plat végétarien en vous faisant réaliser un jus végétarien, frais, clair et léger.
Cette sauce brune accompagnera aussi bien la volaille que la viande rouge.

« UNE SAUCE BRUNE À BASE DE LÉGUMES »

Pour 1 litre de sauce il vous faut :

- 2 c à soupe d'huile végétale (tournesol, pépins de raisins etc...)
- 3 échalotes émincées
- 150 g de carottes grossièrement détaillées
- 50 g de céleri grossièrement détaillés
- 1 gousse d'ail hachée
- 150 g de champignons émincés
- 2 tomates bien mûres grossièrement détaillées
- 1 c à soupe de concentré de tomate
- 2 branches de thym
- 1 pincée de sucre en poudre
- 1,5 L de bouillon de légumes corsé
- 2 c à soupe de Tamari (sauce soja)
- 20 g d'Arrow-root mélangé à un peu d'eau (ou farine)
- 10 cl de madère

Il est essentiel que les légumes soient parfaitement rissolés pour donner au jus sa teinte et sa saveur idéale

1° Faites chauffer l'huile dans un faitout, ajouter les échalotes, les carottes, les céleris et l'ail, faites rissoler 15 mn environ à feu moyen jusqu'à ce que les ingrédients soient bien dorés.
2° Ajoutez les champignons, faites rissoler 2 mn, puis ajoutez les tomates et le concentré, le thym et le sucre, poursuivez la cuisson 5 mn.
3° Mouillez avec le bouillon, amenez à ébullition en écumant fréquemment les impuretés remontées à la surface, baissez le feu et faites mijoter à découvert environ 45 mn jusqu'à ce que le liquide ait réduit de moitié.
4° Ajoutez la sauce soja japonaise puis incorporez l'arrow root pour épaissir le mélange. Passez au chinois, puis ajoutez le madère et mélangez. Le jus doit avoir une épaisseur suffisante pour napper le dos d'une cuillère.

Il est essentiel que les légumes soient bien rissolés pour donner au jus sa teinte et sa saveur idéale.

Pour ce dessert que je vous propose prenons la direction du Sud.

Simple et efficace les oreillettes nous ramènent à notre jeunesse et les enfants en raffolent.

« OREILLETES OU MERVEILLES (GALAN) »

Mettez sur la table 500 gr de farine en fontaine, mettez au milieu 4 jaunes d'œufs, 150 g de sucre, eau de fleurs d'oranger (pour ceux qui aime) ou vanille liquide pour parfumer et un verre d'eau. On peut ajouter un peu de beurre, mais je vous le déconseille. Pétrissez bien cette pâte, rassemblez-la ensuite et laissez reposer 1 h ou 2.



Divisez la alors en morceaux d'à peu près 50 g chacun, étendez les au rouleau sur la table enfarinée, de l'épaisseur de 2 mm à peine. Fendez-les en travers avec une roulette à pizza de façon à former 4 ou 5 bandelettes, mais qu'elles se tiennent des 2 bouts. Jetez les ainsi à grande friture. Quand elles sont de belle couleur, égouttez et saupoudrez de sucre. Un goûter sympa à réaliser avec les enfants, que du bonheur...

Loi NOTRe 1ère Année

Votée à l'été 2015, la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) est véritablement entrée en application, à l'échelle des intercommunalités, au 1er janvier 2017.

Désormais, chaque communauté de communes, compte plus de 15 000 habitants et ses compétences ont été étendues en matière de développement économique. Les élus entrent désormais dans une nouvelle phase de concrétisation qui s'annonce complexe et demeure pleine d'incertitudes.

La mise en place d'un nouveau Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) est la première conséquence, et la plus spectaculaire, de la loi NOTRe. Le texte législatif indiquant qu'aucune communauté de communes ne pourrait rassembler moins de 15 000 habitants à compter du 1er janvier 2017, la commission départementale de coopération intercommunale, composée d'une quarantaine d'élus et présidée par la Préfète, a dû, en quelques mois, définir un nouveau schéma. Vingt-et-une des trente intercommunalités sarthoises étaient, en effet, impactées par la mesure. De trente à seize intercommunalités, désormais, la Sarthe ne compte plus que quinze communautés de communes (soit deux fois moins que dans le précédent schéma) et une communauté urbaine.

Seules, les communautés de communes (CDC) de Sablé-sur-Sarthe, du Pays fléchois, de l'Orée de Bercé- Belinois, du Val de Sarthe, du Sud-Est du Pays mançais et de Loué-Brûlon Noyen ne connaissent pas d'évolution de leur périmètre. Le Mans métropole s'agrandit en intégrant la CDC du Bocage Cénomans, tout comme la CDC de l'Huisne sarthoise, qui accueille neuf communes de l'ex-CDC du Val de Braye. Huit communautés de communes nouvelles sont issues de diverses fusions et la majorité d'entre elles comprend entre 25 000 et 30 000 habitants.

Ce mouvement, imposé au "pas de charge", ne s'est pas fait sans difficultés. Les discussions ont parfois été houleuses, générant même des démissions. Aujourd'hui encore, plusieurs communes, principalement dans le sud du département, restent bien décidées à quitter la communauté de communes dans laquelle elles ont été intégrées. Le schéma pourrait donc encore évoluer, mais à la marge.

Désormais, les élus des nouvelles intercommunalités apprennent à travailler ensemble (même s'ils se sont déjà beaucoup rencontrés dans les mois qui ont précédé les fusions). L'organisation des collectivités se met progressivement en place, avec une volonté de rationaliser les missions, tout en optimisant les compétences des agents.

L'élaboration des budgets, dès cet hiver, va constituer un premier test important, car il pourrait mettre à jour des incertitudes à préserver l'ensemble des services et des projets. L'étroitesse des délais qui ont été imposés aux élus pour "marier" leurs intercommunalités sera, sans doute, pointée du doigt.

Un élargissement des compétences économiques, les difficultés budgétaires seront d'autant plus prégnantes que la loi a aussi imposé, dès cette année, l'élargissement des compétences économiques de toutes les communautés de communes, que leur périmètre ait évolué ou pas. Désormais, celles-ci sont obligatoirement responsables de la gestion des zones d'activités de leur territoire (y compris les zones jusqu'alors communales), de la politique commerciale et artisanale, ainsi que de la promotion du tourisme.

Cette mesure, plutôt bien reçue, doit permettre de développer des actions globales et cohérentes. À l'inverse, elle va générer des dépenses nouvelles pour les intercommunalités, sans permettre pour autant aux communes de faire des économies. Là encore, 2017 est une année test dont il conviendra d'observer les résultats avec la plus grande attention.



PISCINE MUNICIPALE De Mayet

La piscine de Mayet vous accueillera à nouveau pendant la saison d'été dans un cadre rénové et accueillant.

Dés le samedi 1er juillet jusqu'au mardi 31 août vous pourrez profiter d'un espace de détente et de plaisir. Les horaires se situent du mardi au samedi de 10h à 12h et l'après-midi de 15h à 19h, fermeture le lundi.



La matinée sera réservée essentiellement au cours de natation enfants, adultes, au perfectionnement ou l'apprentissage de différents types de nage.

Des tarifs famille pourront être proposés .

Un nouveau Maitre-nageur sera à votre disposition, de nouvelles animations sur le bassin (exemple : water-polo ou autres) pourront agrémenter vos journées. Les périodes les mieux adaptées seront à définir.

Nous poursuivons nos animations sportives au cours du mois d'aout, toute suggestion sera appréciée.

Nous insisterons sur **le respect du règlement en terme d'hygiène, short de bain interdit, pas d'alcool, pas de cigarettes dans l'enceinte de la piscine, l'obligation raisonnable de la douche.** L'usage de la piscine est soumis à des règles de sécurité importantes.

Nos tarifs d'entrée restent raisonnables avec un ticket bain à 2,90euros, carte 10 bains 24 euros , d'autres formules famille 1mois ou 2 mois , des offres jeunes adaptées à leur moyen, la gratuité pour les enfants de moins de 6 ans. Rappelons que notre piscine est chauffée et encadrée d'un espace engazonné avec des jeux pour enfants, ce site permet une bonne détente pendant les vacances.

Contact et réservation : 02 43 46 60 11 / 07 88 60 63 86

FITECO

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CONSEILS D'ENTREPRISES

Avenue du 14 Juillet
B.P. 11
72360 MAYET

☎ : 02.43.46.61.48
Fax : 02.43.46.53.03

✉ bureau@fiteco-mayet.com

Gedimat

MATÉRIAUX & BRICOLAGE

Lambert

ZA route de Pontvallain - 72360 MAYET
Tél. 02.43.46.60.61



BERCE, FÔRET D'EXCEPTION: En route vers le label !

Le massif de Bercé dispose d'atouts exceptionnels : de remarquables futaies de chêne sessile* produisant un bois d'une qualité mondialement reconnue, des vallons pittoresques et des paysages structurés par un réseau de routes forestières qui se rejoignent dans des carrefours en étoile, un patrimoine naturel et culturel de grande valeur.



Ces éléments qui contribuent à l'intérêt scientifique, économique et social du territoire ont conduit à la candidature de Bercé au label Forêt d'exception.

Les richesses du massif représentent un potentiel de développement intéressant à l'échelle du Sud du département de la Sarthe : « poumon vert » de la vallée du Loir fréquenté par 50 000 visiteurs par an.

Bercé offre un ensemble d'itinéraires pédestres, équestres ou VTT favorables à la découverte d'un milieu souvent méconnu, d'un territoire rural préservé et de villages authentiques.

Avec la démarche Forêt d'exception, c'est tout un territoire qui se met en marche au service d'un objectif commun : celui de préserver, de valoriser et de transmettre ce patrimoine au moyen d'une gestion exemplaire.

Ce projet se décline selon 3 orientations stratégiques qui visent à :

- Améliorer la notoriété de la forêt de Bercé et de son territoire
- Créer un laboratoire pour une gestion forestière intégrée
- S'inscrire durablement dans un projet local et économique

Cette démarche pourra également favoriser l'intégration et la cohérence d'un territoire dont l'organisation administrative est particulièrement morcelée, les 11 communes de Bercé étant en effet réparties dans 6 communautés de communes.

Le 18 mars 2017, Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a remis le label national Forêt d'Exception, à la forêt domaniale de Bercé sur le site de la Futaie des Clos, en présence de l'ensemble des partenaires.

Septième forêt française labellisée, la forêt de Bercé rejoint Fontainebleau, Verdun, La Grande Chartreuse, Rouen, Val Suzon et Montagne de Reims.



La Fontaine de la Coudre figure de longue date, avec la Futaie des Clos et le Vallon de L'Hermitière, parmi les sites les plus connus et les plus fréquentés de la forêt de Bercé. Déjà inscrite sur la carte de Bercé dès 1673, la Fontaine de la Coudre fait l'objet de travaux dédiés à l'accueil du public dont le détail est connu à partir de 1905, date à laquelle les archives relatent la mise en place de poteaux destinés à attacher les chevaux des promeneurs. En 1921, les travaux de creusement de l'étang débutent (faisant fi de l'arrêté préfectoral en vigueur qui interdit « la confection de barrage sans autorisation ».)



La parcelle 226 de Bercé, dite Futaie des Clos, offre au regard, sur 17.9 hectares, une vieille futaie, relique remarquablement vivante composée de chênes âgés de 270 à 350 ans. Née au temps de Louis XIV, c'est l'une des plus anciennes survivances de la

« Futaie Colbert » au plan national. Le chêne sessile est un arbre qui domine dans la plupart des forêts d'Europe occidentale à feuillage caduc, il jouit d'une hauteur spectaculaire oscillant entre 30 et 45 m, également appelé « chêne rouvre, chêne noir, chêne blanc ou chêne mâle »

PLACE AU CAMPING :

La saison hivernale se termine, saison pendant laquelle de gros travaux d'aménagements ont été réalisés avant l'ouverture de la saison touristique du 1 mai au 30 septembre 2017.

- Abattage des peupliers.
- Pose d'un parcours santé .
- Remise en état de l'aire de jeux pour les enfants.
- Aménagement d'un terrain de boules .
- Pose d'un nouveau filet de volley.
- Toutes les clotures autour avec des portillons que vous pouvez emprunter pour vous balader autour du plan d'eau et que vous refermez derrière vous pour la sécurité des enfants.
- De même nous remettons en valeur l'entrée avec des grilles repeintes et je remercie les bénévoles qui donnent de leur temps pour cette rénovation.

Nous avons recruté pour cette saison une nouvelle salariée en la personne de BRIGITTE LANDRIEUX qui sera présente le matin 9 H A 11 H ET l'après-midi 17H 30 A 19 H 30 pour l'accueil et l'entretien



En 2016 après un début de saison un peu boudé par la météo, nous avons pu recenser environ mille nuitées avec environ 35 % d'étrangers. On espère mieux en 2017

Le bouche à oreilles fonctionne bien car nous avons de plus en plus de camping caristes, Nous avons même eu la demande pour le mois d'avril mais ce n'était pas ouvert.

Nous avons pu rencontrer un couple en camping-car qui venait du Calvados et qui ne connaissait pas du tout le secteur mais sur une revue Camping-car que l'on avait un camping calme auprès d'un plan d'eau. Ils sont restés deux jours devant l'entrée et nous ont dit qu'ils reviendraient car c'était un bel endroit et a proximité des commerces.

Je tiens à remercier les services techniques qui nous ont fait un travail remarquable sur ce nouvel aménagement.



Bien sûr, nous sommes à votre écoute si vous avez des suggestions à nous formuler pour améliorer notre camping. Dans la mesure du possible faites en part à votre famille, à vos amis éloignés, vous pouvez servir de relais. Merci.

Je vous souhaite donc un bel été, de bonnes vacances et pourquoi pas autour de notre plan d'eau à la pêche ou sur ce beau site avec les jeux pour les enfants et le parcours de santé.

Deux mots sur le gymnase pour vous dire que les toilettes handicapés sont en service et nous continuerons quelques travaux d'été de rénovation et de peintures dans nos bâtiments. **Bonnes vacances à tous**

Yves HUBERT, Adjoint

TRAVAUX voiries

Deuxième partie de la route de Sarcé

L'aménagement de la première partie de la route de Sarcé n'a pas donné satisfaction en ce qui concerne la diminution de la vitesse des véhicules surtout sortant de Mayet donc nous avons demandé un nouveau schéma d'aménagement à notre assistant maître d'ouvrage (société IRPL).

Ce nouveau schéma avec création de plus de parkings servant, d'écluses deux plateaux ralentisseurs a été présenté aux riverains au mois d'avril et en commission voirie.

Il sera mis en place en juin et juillet, en provisoire, les écluses ainsi que les marquages au sol et la signalisation verticale pour expérimentation. Les plans seront affichés dans le hall d'entrée de la mairie et un cahier de liaison est à disposition à l'accueil de la mairie pour recueillir vos remarques ou toutes demandes de renseignements.

Ceci permettra de valider ou de modifier les plans avant l'exécution des travaux prévus début septembre.

Ces travaux d'un coût de 195000€ seront réalisés par l'entreprise PIGEON qui a exécuté la première partie.

Création piste cyclable

La commission voirie a validé la mise en place de la circulation à contre sens des vélos avec création d'une piste cyclable (peinture au sol et signalisation adaptée)

- Rue de L'Arche
- Rue Croix Beudet
- Rue Raymond Justice

Ces trois rues étant en sens interdit ont une largeur suffisante pour permettre ces aménagements.



Empierrement de nos chemins ruraux.

Le matériau choisi cette année a été du tout venant calibré beaucoup moins cher que le voutré et qui donne autant satisfaction pour la réfection des chemins. Après le déchargement manuel réalisé par les services techniques, le passage d'un rouleau compresseur a permis d'aplanir l'ensemble des travaux.

Travaux de reprise avec reprofilage avec gravillonnage

Un groupement de commande a été mis en place sur la communauté de communes Sud Sarthe regroupant les 23 communes pour les deux années à venir pour un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros minimum. Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres et c'est la société Eiffage qui a été retenue. Ce groupement a permis d'avoir des tarifs très bas sur certaines opérations de travaux et sur deux prochaines années. Pour 2017, des reprofilages en enrobé sont prévus sur plusieurs chemins ou parties de chemin (route de la faigne, les grandes blottières, la lustière, route de laillé, la roguerie, route du petit moulin, route de guition, de guebesnault,)

Reprise partielle rue Paul Fournier et purge des déformations rue du 8 Mai.

Certaines routes seront reprises au « point à temps » (reprise des trous par émulsion enrobé / gravillon)

Ces travaux seront réalisés courant de l'été.

Les reprises en reprofilage réalisées l'année dernière par l'entreprise Colas ont été terminées au mois de juin par émulsion par bicouche pour fermer le revêtement au gel et l'humidité.

TRAVAUX voiries

Travaux sécuritaires route de Pontvallain

Ces travaux deviennent de plus en plus urgents vu le nombre de véhicules circulant sur cet axe environ 45000 véhicules/an et le triste record de vitesse de 152 kilomètre/heure .

Nous avons demandé un nouveau schéma d'aménagement en prenant en compte la sécurisation de l'entrée du stade du Pré Vert et la mise en place de ralentisseurs de vitesse à l'entrée du bourg (plateau ou coussin berlinois). Pour tous travaux d'aménagements sécuritaires et étant sur une départementale, le conseil départemental doit donner son aval et nous accorder un permis de voirie.

Travaux enfouissement ligne EDF 25000volts.

Tous les transformateurs sont en place et les travaux d'enfouissement sont réalisés pour une grande partie.

Les travaux de raccordement sont prévus en fin de 2ème semestre et ENEDIS (ex Erdf) préviendra bien avant pour les coupures électriques que ça engendrera.

La dépose des anciennes installations se fera en début d'année prochaine.

En cas de problèmes que pourraient engendrer ce chantier, vous pouvez contacter:

Mr Guerin entreprise ENEDIS 06 21 62 20 65



Dénomination des chemins et numéros des habitations

La commission a terminé son travail et la commande des pancartes et numéros est en cours. La pose des panneaux sera réalisée par les services techniques et la distribution des numéros au deuxième semestre.



Création parking

Un nouveau parking (12 places) a été réalisé rue Paul Fournier en prenant du terrain sur la cour de la cantine et garderie Saint Exupery .

Cet aménagement a permis de limiter le stationnement le long de la rue et de dégager les entrées des propriétés des riverains.

Petit rappel pour se garer, il est préférable de se garer en marche arrière ce qui permettra de repartir en marche avant en toute sécurité.

Tous ces travaux ont été réalisés par nos services techniques.

Depuis le début de l'année, nos services techniques ont réalisé un nombre important de travaux (voirie, bâtiment, environnement, espace vert) ce qui permet de faire des économies et qui prouve leur professionnalisme. La municipalité a fait le choix d'investir dans le renouvellement des véhicules et du matériel outillage pour améliorer leurs conditions de travail.

Jean François Chapelliere
Adjoint voirie





Mesurer le vent, un préalable à tout projet

L'installation d'un mât de mesure de vent est un préalable à tout projet éolien.

Les instruments disposés sur le mât à différentes hauteurs permettent d'établir un profil des vitesses et des directions des vents.

En corrélant les données recueillies avec celles mesurées par les stations Météo France des alentours depuis plus de 10 ans (telle que la station météo de Luché-Pringé), il devient possible de caractériser le vent sur le long terme et sur plusieurs kilomètres à la ronde.

La connaissance des caractéristiques du vent sur le site étudié permettra de définir le ou les types d'éoliennes les plus adaptés au site, d'évaluer quelle distance est à prévoir entre les éoliennes de sorte que les effets de sillage restent tolérables et enfin, d'estimer précisément la production électrique du futur parc éolien.



Montage d'un mât de mesure du vent



PROJET éolien de Mayet

Etude du potentiel éolien

Instruments présents sur un mât



Anémomètre
Mesure de la vitesse du vent



Girouette
Mesure des directions du vent



Logger
Enregistre et transmet les données mesurées



Balise
Augmente la visibilité du mât



Sonde de température
Mesure la température et l'humidité



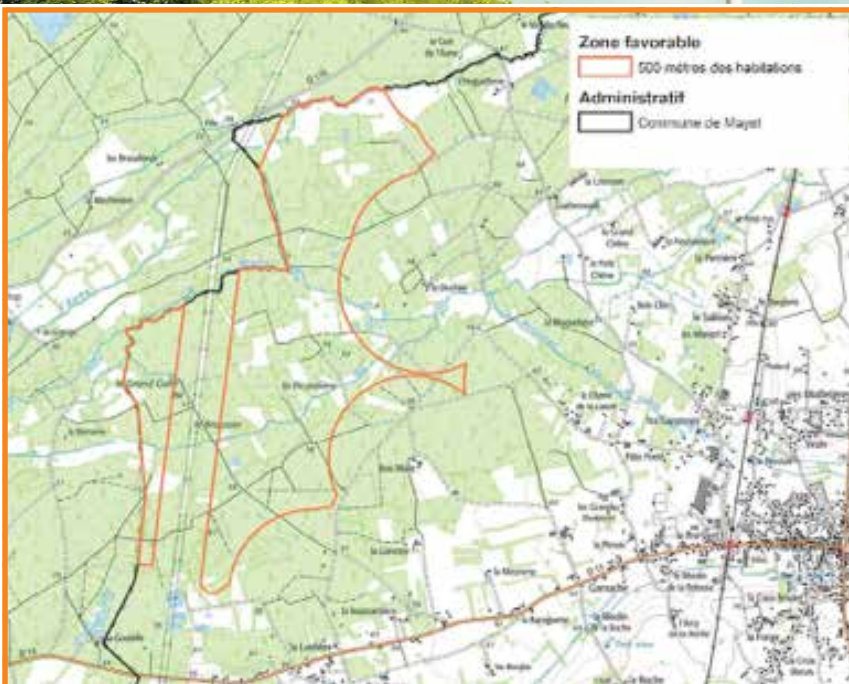
Ferme éolienne de Nozay (44)

Caractéristiques du mât

Type de mât	Treillis
Système d'ancrage	Haubans avec ancrages plaques
Hauteur	103 m (dont paratonnerre 4m)
Instruments	5 anémomètres 2 girouettes 1 logger 1 baromètre 1 sonde de température 1 balise moyenne intensité au sommet 1 balise basse intensité à mi-hauteur 1 SM3Bat avec deux micros
Alimentation	3 panneaux photovoltaïques
Période de mesure	2 ans
Terrains d'implantation	Parcelles agricoles
Haubanage	3 directions depuis le mât
Ancrages	28 et 56 mètres à l'axe du mât
Maintenance préventive	Annuelle

Baromètre : mesure pression atmosphérique.
Panneau photovoltaïque : alimente les autres instruments.
SM3Bat : mesure les sons produits par les chauve-souris.





Et vous ?

En attendant les premiers résultats des études, un cahier de liaison est disponible en mairie de Mayet à la demande du public. Il a pour objectif de donner de l'information sur ABO Wind, le projet, sa localisation, l'intérêt de chaque étude. Et surtout, il permet à tout un chacun de laisser son avis, une question ou un commentaire. En y laissant vos coordonnées, ABO Wind pourra vous répondre. N'hésitez donc pas à venir le consulter.

Historique

Fin 2016, le conseil municipal de Mayet a donné un avis de principe favorable à l'étude d'un projet éolien par la société ABO Wind sur la forêt de Mayet. Suite à cet avis, le développeur s'est donc rapproché des différents propriétaires des terrains concernés.

Les études

Conscient de l'enjeu d'un parc éolien en forêt, ABO Wind a d'ores et déjà lancé l'étude faune flore et milieux naturels depuis début mai et a démarré l'étude de la ressource en vent via l'installation d'un mât de mesures météorologiques au milieu de la zone depuis début juin. Ce mât restera 1 à 2 ans sur le site.

ABO Wind

Fondée en 1996, ABO Wind compte parmi les développeurs de projets éoliens les plus expérimentés en Europe. En 2002 a été créée la filiale française avec aujourd'hui des bureaux à Toulouse, Nantes et Orléans. La société ABO Wind est une entreprise internationale mais reste une entreprise à dimension humaine et indépendante de grands groupes. Début 2016, près de 330 collaborateurs sont actifs au sein d'ABO Wind, dont 55 en France.

Le groupe ABO Wind a raccordé au réseau à ce jour environ 500 éoliennes, soit 1050 MW. Début 2016, ABO Wind France a mis en service au total 21 parcs éoliens, pour une puissance installée globale de 267 MW. Cela représente 140 éoliennes, pour alimenter env. 255.000 personnes avec de l'électricité propre. ABO Wind travaille sur un portefeuille de plus de 250 MW de projets en développement en France.



FESTILOIR

Festiloir est LE Festival pluridisciplinaire et gratuit du Pays Vallée du Loir et ce depuis 2004 !

Le Festiloir a pris naissance en plein cœur de l'été, sous l'impulsion des élus, souhaitant proposer des spectacles accessibles financièrement pour tous les publics et pour tous les goûts. Depuis la 1ère édition, plus de 15 000 personnes ont pu assister aux 8 soirées tout public.

Festiloir se promène toujours dans les villages du Pays Vallée du Loir au gré des places publiques, des patrimoines de caractère et des espaces naturels.

Festiloir vous offre des moments de plaisir avec une palette artistique diversifiée : théâtre, film, concert, danse...

Les grandes orientations de ce festival restent toujours fidèles au poste : pluridisciplinarité, lien étroit avec le patrimoine local, partenariat Pays/Communes/Privés, gratuité pour tous et bien sûr la convivialité.

Festiloir a accueilli près de 3 000 personnes pendant l'été 2016. L'édition 2017 se prépare.

Elle aura lieu du 28 juillet au 6 août 2017.

Comme en 2016, elle débutera à Vaas puis se poursuivra dans une commune de chaque communauté de communes historique.

Mayet va accueillir un atelier, une visite et un spectacle du 14ème Festiloir.



MAYET

Mercredi 02 août

14h30 Atelier vitrail

Après avoir découvert les magnifiques vitraux de l'église Saint-Martin, les enfants sont invités à créer un vitrail en matériau translucide pour comprendre les différentes phases de réalisation des vitraux qui les entourent. Lieu de RDV : devant l'église. Tarif : 5 €. Activité limitée à 12 personnes – Tranche d'âge : 7-10 ans. Réservation souhaitée. Durée : 2 heures. Mathilde Estadieu 02.43.38.16.71

Vendredi 04 août

20 heures : Visite découverte de Mayet par le Pays d'art et d'histoire

Autour de sa place entièrement rénovée au cours du XIXème siècle, Mayet offre un bel ensemble architectural à découvrir en compagnie d'un guide-conférencier. RDV place de la mairie : Tarif : 3€ - Gratuit moins de 15 ans - Durée 1 heure environ

Vendredi 04 août

21h30 (Parvis du collège / Repli gymnase : 500 places)

« A l'Ombre de Coré » - Cie Bakhus

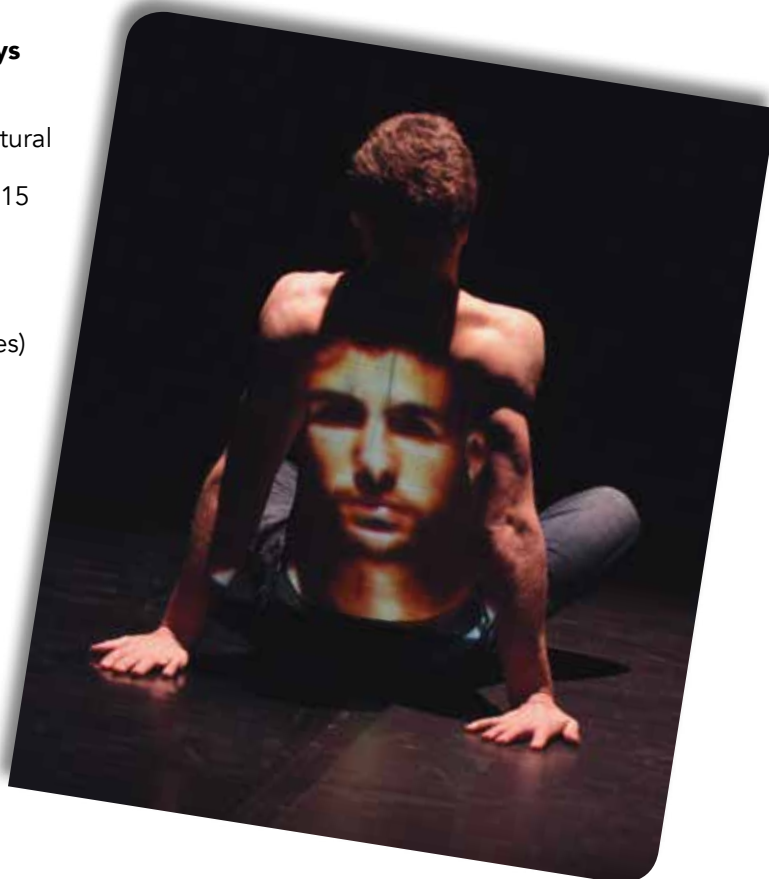
Danse Hip Hop – Durée : 45 min

« A l'ombre de Coré » explore l'univers du champ visuel avec ce que l'on voit et ce que l'on croit voir. Transporté dans un univers poétique, le spectateur, tiraillé entre le royaume des ombres et le monde qui l'entoure ne sait plus toujours où donner de la tête.

Entre réel et virtuel la confusion s'installe.

Restauration rapide sur place par le Comité des Fêtes à partir de 18h30.

Vous pouvez en avoir un aperçu sur : <https://www.youtube.com/watch?v=zcxsHcl-JLxU&html5=1>



PEINTRES EN LIBERTÉ: Mayet, première édition en préparation

La commission culture de Mayet organise, à travers la ville et la campagne, le dimanche 1er octobre 2017 sa première édition de Peintres en liberté.

Pour cette première édition les idées ne manquent pas pour faire de cette journée, un évènement culturel important.

L'interaction avec les associations locales, l'ensemble des établissements scolaires mayétais et les commerçants est essentielle pour que ce soit une réussite.

D'ores et déjà, la commission travaille avec des membres du bureau de la MJC qui, par leurs connaissances dans l'organisation d'évènements culturels et sportifs, nous apportent une aide précieuse. L'association du Patrimoine de Mayet, va proposer une visite de notre église Saint-Martin avec ces magnifiques vitraux réalisés par le maître verrier François Fialeix. Le Photo Club Georges-Méliès, a également répondu présent en réalisant les photos des lieux incontournables de Mayet qui sont suggérés aux peintres et enfin Rand'Aune et Loir a créé une randonnée familiale accessible aux personnes à mobilité réduite, qui passe sur tous ces lieux. Le public, que nous espérons nombreux, pourra ainsi rendre visite aux peintres, les observer dans l'exercice de leur art et découvrir toutes les perles paysagères et patrimoniales de Mayet. Des expositions seront visibles tout au long de la journée.



Photo 1: Repérage de la randonnée familiale avec Rand'Aune et Loir.

Photo 2: Rando-photo de la commission culture, avec les membres du Photo Club Georges-Méliès et Rand'Aune et Loir.



Photos 3 et 4 : Peintres en liberté un rendez-vous intergénérationnel.

Fabienne Taillecourt, conseillère municipale, membre de la commission culture.

Règlement de la journée des peintres en liberté 2017

Article 1 : Chaque participant sera accueilli entre 8h30 et 10h30 au Métronome de Mayet muni de son support (toile, carton, papier) qu'il destine à son oeuvre.

Article 2 : Le support vierge recevra au dos le cachet de la manifestation.

Article 3 : Le participant choisira librement son sujet dans les rues et les alentours de Mayet et l'exécutera sur place

(Un plan des sites intéressants est accessible sur le lien : <http://www.mairie-mayet.fr/peintres-en-liberte.html>).

Article 4 : Toutes les techniques sont admises : crayon, fusain, pastel, gouache, huile, aquarelle, feutre, acrylique.

Article 5 : Le peintre fournira son matériel. Il pourra exposer auprès de lui, durant la réalisation de sa toile, deux ou trois oeuvres accomplies par lui-même. Ces oeuvres ne pourront pas participer au concours.

Article 6 : Les oeuvres exécutées seront impérativement remises au plus tard à 16h30 au Métronome, 23 rue Bouttevin Boullay 72360 Mayet.

Article 7 : Les membres du jury devront se prononcer et attribuer les prix suivants :

- Le prix du jeune peintre (enfant de moins de 11 ans)
- Le prix du peintre adolescent (jeune de 11 à 18 ans)
- Le prix adulte

Le public sera sollicité pour attribuer un prix dans chacune des trois catégories d'âge. (enfant-adolescent-adulte).

Article 8 : Le palmarès sera proclamé vers 18h et suivi d'un vin d'honneur.

Des artistes de tout âge sont espérés ce jour-là, le concours est ouvert à tous les peintres, amateurs ou confirmés. Pour s'inscrire il suffit de remplir le bulletin d'inscription disponible sur le site de la mairie sur le lien :

<http://www.mairie-mayet.fr/peintres-en-liberte.html>

et le déposer soit à la mairie, soit à la médiathèque municipale " Le Maine Blanc ".

NOS REPÉRAGES de la rentrée littéraire 2017

La rentrée littéraire est ouverte. Au programme, sont annoncés 517 titres francophones et étrangers. Cette rentrée est marquée par la présence de valeurs sûres, Daniel Pennac, Didier Decoin, Elena Ferrante, Grégoire Delacourt, Franz-Olivier Giesbert, Agnès Martin-Lugand ... et aussi de belles découvertes. Parmi tous, l'équipe de la médiathèque vous présente sa sélection. Bonne lecture !

Rao Pingru



Notre histoire : Pingru et Meitang Seuil, 2017 – 360 pages

Dépaysement assuré !

A la mort de Meitang, en 2008, Pingru Rao, son mari, né en 1922, entreprend de nous raconter sa vie, leur vie commune, c'est-à-dire la vie de tous les jours en Chine, les fêtes, la nourriture, mais aussi

la guerre contre le Japon, la guerre civile, son placement en camp de rééducation, ses fils lycéens envoyés à la campagne, le manque d'argent, voire de nourriture, et enfin sa réhabilitation, Pingru ne se plaint pas, admire le paysage, cite ou fait de la poésie, reste fidèle à son épouse, à sa famille. Le récit est illustré page à page par l'auteur de petits dessins naïfs à l'encre de Chine. Un livre d'une grande délicatesse.

Franz-Olivier Giesbert

Belle d'amour Gallimard, 2017 – 378 pages

Un roman truculent, qui à la suite de Tiphanie, nous transporte dans la France du XIII^e siècle, celle de Saint Louis, nous emmène sur les pas des croisés en Egypte, à Tunis et au Moyen-Orient. Le langage est cru et imagé, le sang coule à flots, les religions masquent difficilement le désir de conquête. De temps à autre l'auteur dialogue avec son héroïne ou ses amis de Marseille établissant une sorte de parallèle entre les deux époques. A lire jusqu'au bout pour comprendre la pensée de Giesbert.



Ouverture au public :

Mardi	15h30 à 18h30
Mercredi	10h à 12h & 14h00 à 18h30
Judi	15h30 à 18h30
Vendredi	15h30 à 18h30
Samedi	10h à 12h

Elena Ferrante

Celle qui fuit et celle qui reste Gallimard, 2017 – 388 pages



Après L'amie prodigieuse et Le nouveau nom, voici le troisième volume très attendu de la saga dans lequel Elena Ferrante raconte cinquante ans d'histoire italienne et d'amitié entre ses deux héroïnes, Elena et Lila.

L'histoire : Enfants des quartiers populaires de Naples, Elena et Lila ont passé un pacte, la beauté et la prestance pour Lila Cerrulo, l'ordinaire et le conformisme pour Elena Greco. Dans celle qui fuit et celle qui reste, Elena boucle de belles études à Pise, fréquente le monde intellectuel des années 1970 et signe son premier roman autobiographique. Lila est restée «au pays», ouvrière dans une usine de salaison, harcelée par son patron. En deux décennies, le jeu social a bousculé le pacte qu'avaient scellé Elena et Lila.

Elena Ferrante mêle de façon étincelante deux histoires, l'intime de deux femmes et la politique d'un pays avec une bonne dose de romanesque, tout en rappelant ce que découvrent Elena et Lila : «La liberté n'est jamais acquise pour une femme...». Intrigant, passionnant... A lire absolument !

Gilles Paris

Le vertige des falaises Plon, 2017 – 245 pages

Marnie, adolescente effrontée et fugueuse et Olivia, sa Grand-mère nous distillent à tour de rôle des informations sur leur étrange famille et cette grande maison de verre qui fait jaser le village, l'île est bordée de hautes falaises, le vent souffle en permanence, la violence est sous-jacente, la mort rôde... Marnie a tout compris ou presque mais c'est Olivia qui nous donne la clef du mystère.



Jean-David Morvan & Séverine Tréfouël

Irena Tome 1/3 « Le ghetto » Glénat, 2017 – 67 pages

Le ghetto est le premier tome d'une trilogie qui rend hommage à Irena Sendlerowa authentique résistante polonaise qui a sauvé plus de 2 000 juifs d'une mort certaine. En 1965, elle a été reconnue comme Juste.



L'histoire : 1940, dans la Pologne occupée, Irena Sendlerowa, membre du comité d'aide sociale, apporte chaque jour nourriture et soutien moral à la population du ghetto de Varsovie. En promettant à une mère mourante de s'occuper de son fils, Irena se met en tête de sauver les orphelins du ghetto.

Une série idéale pour expliquer la shoah aux enfants ! Bande dessinée tout public.

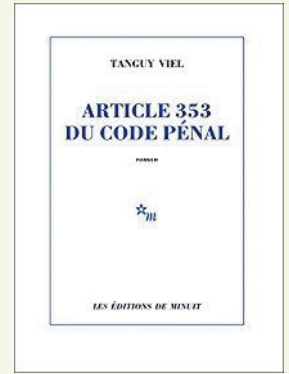
Tanguy Viel

Article 353 du code pénal Les éditions de Minuit, 2017 – 176 pages

Grand Prix RTL Lire 2017.

Antoine Lazenec, promoteur immobilier véreux a été assassiné. Son meurtrier, Martial Kermeur, homme blessé, humilié, victime de l'escroc sans scrupule confie au juge les raisons de son geste en remontant le fil de sa vie pour expliquer son crime. Ce roman se déroule intégralement dans le huis clos du bureau du juge d'instruction.

Un livre qui vous emporte... L'un des romans à ne pas rater de cette année.



INFOS PRATIQUES

L'accès à la médiathèque est libre et gratuit. Des espaces de détente et de travail – la médiathèque est équipée du Wi-fi - sont aménagés et sans obligation d'être inscrit à la médiathèque. Il est possible de consulter tous les jours votre presse locale – Ouest-France, Le Maine libre, Le petit courrier du Val de Loir.

Pour l'inscription et les tarifs : L'inscription est individuelle. Une carte personnelle sera délivrée à chaque lecteur. Elle est valable un an, de date à date. Pour votre première inscription, il vous sera demandé une pièce d'identité ou un justificatif de domicile datant de moins de trois mois et une autorisation parentale pour les mineurs.

L'inscription vous permet d'emprunter par personne : 4 livres, 4 livres sonores, 4 CD, 4 revues et 2 cédéroms pour une durée d'un mois (une nouveauté par carte), mais aussi l'accès à Internet (consulter de vos mails, recherche documentaire, ...) et aux ressources numériques (cinéma, presse, musique, auto-formations, jeux en ligne et un espace dédié et sécurisé pour les plus jeunes avec vidéos, jeux, musiques, ...)

Tarifs : Adultes - 4.00 € / Jeunes de moins de 18 ans et étudiants - Gratuit



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE DE MAYET

Notre association a pour but de mettre du lien entre les parents, les élèves et le collège. Nos actions sont dirigées vers les élèves et les parents.

Le 26 avril dernier, nous avons organisé le forum des métiers en partenariat avec le collège pour l'ensemble des collégiens. Nous avons réuni une vingtaine de professionnels qui ont durant une matinée, présenté leurs métiers et fait un job dating avec les 3ème. Les élèves ont ainsi découvert des métiers et élargi leurs perspectives. Les élèves et les professionnels ont apprécié leur matinée.

Cette année, le kit de rentrée scolaire sera proposé à tous les parents. Il est élaboré suivant les besoins des professeurs dans chaque matière. Notre association s'occupe de négocier un prix attractif auprès de fournisseurs et vous propose un kit de qualité à un prix raisonnable. La distribution se fera fin août avant la rentrée.

Nous invitons les parents à rejoindre notre association pour développer nos actions et apporter de nouvelles idées.

Le bureau de L'APEM-Renseignements auprès de la présidente de l'APEM Edith Hubert,
au 02 43 46 02 24 ou 06 01 95 26 99 mail: apemayet@laposte.net

MATINÉE PARCOURS AVENIR au collège Bouteloup

Le 26 avril, les 300 élèves du collège Suzanne-Bouteloup de Mayet sont allés à la rencontre de 25 professionnels, sous forme de conférences et de job dating.

Suite à la réforme des programmes du collège mise en œuvre à la rentrée 2016, un parcours avenir est organisé tout au long de la scolarité des lves afin d'améliorer le parcours d'orientation. Pour le collège de Mayet, des actions ont été mises en place de la sixième à la troisième tout au long de l'année. Le temps fort de ce parcours était la rencontre avec des professionnels, donc l'idée d'un forum des métiers en version moderne avec conférences et jobs datings était l'idéal. L'initiative revient à l'association des parents d'élèves l'APEM, qui nous a sollicités pour un forum des métiers.



Ensemble, nous avons convenu de cette nouvelle forme d'ouverture au monde du travail, explique Béatrice

Latouche, la principale. Six domaines étaient présentés aux élèves de 6e à la 3e, avec à chaque domaine

plusieurs corps de métiers : métiers du service public et de la sécurité, métiers de la santé, métiers du droit, métiers de l'artisanat, de technicien et de l'agriculture, du commerce, de l'enseignement, de l'accompagnement de l'enfance et de l'adolescence. En plus des conférences, les 3e devaient, au travers d'un job dating face aux professionnels, simuler en 3 minutes 30, une recherche de stage dans ces six domaines. La voie de l'apprentissage expliqué de A à Z.





Une représentante du CFA du Mans, était présente à la matinée parcours avenir pour expliquer la filière apprentissage en alternance aux collégiens. Souvent perçu malheureusement comme une voie de garage, l'apprentissage en alternance est une filière où les études sont possibles jusqu'au BAC + 5. L'apprentissage c'est la solution pour continuer des études tout en apprenant un métier. Aujourd'hui on peut préparer un master 1, un master 2 en apprentissage. Les diplômes que l'on prépare en apprentissage ne sont pas des diplômes au rabais, ce sont les mêmes diplômes que si vous allez au lycée professionnel, a expliqué l'intervenante du CFA. De la recherche d'un maître d'apprentissage,

en passant par les nombreuses filières possibles au CFA, le salaire, les passages du cursus général au cursus professionnel, tous les points ont été développés et expliqués en interaction avec les élèves.

<http://clg.sbouteloup.sarthe.e-lyco.fr/>

ECOLE Jules Ferry

Tout au long de l'année, la plupart des classes de l'école Jules Ferry a pu faire un cycle d'EPS sur l'handisport.

Julien DECUQ, ETAPS à la CDC SUD SARTHE, a proposé aux enseignantes de l'école de mener plusieurs séances, portant chacune sur un handicap : déficience visuelle, auditive, cognitive, motrice, auditive et vocale.

Les enfants ont pu découvrir le sport sous un autre regard.

Chacune des séances était une découverte où les élèves se sont mis dans la peau d'enfants portant un handicap.

A la fin des séances, les élèves ont pu partager leurs expériences et leurs ressentis : « ça doit être difficile pour eux », « Ils arrivent quand même à s'amuser ».

L'équipe enseignante et les élèves de l'école Jules Ferry remercient Julien pour nous avoir fait vivre cette expérience.



De retour de la préhistoire !

Les classes de CE1-CE2 et de CE2-CM1 sont rentrées mercredi 23 mars d'un voyage de 3 jours dans la préhistoire sur l'archéosite de Monteneuf dans le Morbihan.

Après un départ à 5h30 lundi matin, ils sont arrivés à 9h30 sur le lieu d'hébergement où un jeu de piste leur a permis rapidement d'entrer dans le monde préhistorique du néolithique.

Durant ces trois jours, le programme était riche d'expériences extraordinaires ! Les élèves ont pu faire du feu comme les hommes du néolithique, ils ont fait de la poterie, de la pierre polie, dressé un menhir de plus de 500 kilogrammes et déplacer un menhir d'une tonne et demie juste après avoir vu un site de menhirs vieux de plus de 6 000 ans. Ces trois jours furent l'occasion de vivre en collectivité, de partager une chambre, de partager un espace commun, de s'organiser ensemble... lors des repas, de l'installation dans les chambres et à tous les moments de la journée. Le respect, la politesse et la coopération étaient mis à l'honneur.

Ce voyage a pu être réalisé grâce à l'investissement des parents de l'école, entre autre sur des actions de ventes de gâteaux et de chocolats. L'amicale des écoles publiques de Mayet ainsi que la mairie ont également financé une partie du voyage. Nous voulions aussi remercier les magasins

Intermarché de Luceau et Hyper U d'Ecommoy qui nous ont permis de tenir des stands de vente de gâteaux afin de financer une partie du voyage.

Merci à vous tous.



Visite au collège Suzanne Bouteloup

Le collège Suzanne Bouteloup a ouvert ses portes aux CM2 de l'école Jules Ferry de Mayet, l'espace d'une journée. A cette occasion, le collège avait organisé une journée anglaise : les élèves devaient se rendre à l'école en uniforme et le cuisinier de la cantine avait préparé un menu spécial. Les futurs 6e ont pu découvrir l'établissement : ils ont visité les locaux, rencontré le personnel, et se sont mélangés aux collégiens. Les élèves ont été ravis de cette journée et sont maintenant impatients de commencer le collège en septembre.

Cette année, les élèves ont assisté au spectacle « Le père tire-bras », mettant en scène un narrateur, des musiciens et une illustratrice.

Le vendredi 7 avril, Christelle Le Guen, l'illustratrice du spectacle, est venue travailler avec les élèves de CM1-CM2.

Les élèves, ravis, racontent : « Nous avons travaillé au sol, sur une grande feuille, avec des pinceaux, une brosse de peinture et un chiffon. Nous avons peint un portrait de pirate. Puis, nous avons tous travaillé sur la même feuille, Christelle nous a appris à peindre un paysage ».

Au terme de trois rencontres avec Christelle Le Guen, les élèves présenteront leur travail le vendredi 9 juin à 18h30 à la salle des fêtes de Mayet.



Comme des poissons dans l'eauaux Bains d'Orée

Comme chaque année, un cycle piscine est prévu pour les élèves de CP, CE1 et l'Ulis école.

Tous ces élèves se rendent à la piscine d'Ecommoy.

Ce sont les élèves de CE1 qui ont commencé ce cycle en début d'année, les CP et les Ulis école ont poursuivi avec un cycle qui a démarré au mois de mars et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année à raison de 10 séances au total.

Les élèves apprennent à se déplacer dans l'eau, avec ou sans matériel, sur le ventre, sur le dos, à varier les entrées dans l'eau, à aller explorer les profondeurs pas toujours facile de mettre la tête sous l'eau ouille ouille ça pique.....

Des parents agréés nous accompagnent et peuvent ainsi être dans l'eau avec les enfants pour les aider, les rassurer et ça c'est chouette Merci aux parents.

Si certains d'entre vous (parents) souhaitent accompagner et aller dans l'eau avec les enfants, des séances d'agrément sont prévues chaque année, vous pouvez donc vous faire connaître auprès de l'enseignante de votre enfant qui vous communiquera toutes les informations nécessaires.

Les élèves vont profiter des dernières séances pour se perfectionner et nager comme de vrais poissons et vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures aquatiques.....

L'équipe enseignante

LE CARNAVAL DE L'ÉCOLE *Notre Dame de Bonneval*

Comme chaque année, et pour la première fois dans le nouvel établissement, les enfants de l'école Notre Dame de Bonneval ont célébré carnaval le jour de la mi-carême.

La fête a commencé en début d'après-midi. Des équipes inter-âges constituées et encadrées par des CM2 ont suivi une feuille de route où étaient indiqués les ateliers à réaliser : panier de basket, la traversée de la rivière, les chaises musicales, maquillage... A la suite de ces activités, tout le monde, parents et enfants, a pu déguster les crêpes préparées spécialement pour l'événement.

Nous vous donnons maintenant rendez-vous le vendredi 23 juin pour notre kermesse annuelle où vous pourrez retrouver les animations habituelles : jeux pour petits et grands, spectacles des enfants, restauration rapide, tirage de la tombola... Bien sûr, il y aura aussi quelques nouveautés. A bientôt !

Inscriptions : L'école Notre Dame de Bonneval accueille les enfants de la maternelle au CM2. Si vous souhaitez inscrire votre enfant ou prendre des renseignements, n'hésitez pas à appeler au 02 43 46 61 40.

Le chef d'établissement, M. Richard BLIN.



FORUM EN ECOLE

Le vendredi 7 avril, nous nous sommes tous retrouvés pour participer à un forum avec toutes les classes de l'école.

Les PS ont présenté leurs productions sur les bonshommes d'après une œuvre de l'artiste Mika. Les MS ont parlé de leur livre qu'ils ont fabriqué sur le thème de la poule.



Les GS/CP ont récité une comptine sur l'alphabet.





Les CE1/CE2 nous ont fait découvrir l'Afrique.



Les CM ont exposé ce qu'ils ont appris sur les volcans.



Pour clore notre forum, les grands ont appris aux plus jeunes un chant mimé qui sera chanté à l'inauguration de l'école.

ECOLE MATERNELLE SAINT-EXUPERY

L'école a accueilli cette année 88 enfants de la toute petite section à la grande section. Les enfants sont répartis dans 4 classes.

La mission principale de l'école maternelle est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Tout au long de l'année nous proposons différentes manifestations ponctuelles ou régulières afin de motiver les enfants et de les solliciter toujours plus dans leurs échanges.

En novembre nous avons organisé les 24 h de la maternelle. C'est l'occasion de faire venir les parents à l'école et de valoriser le jeu pour les apprentissages. Les enfants étaient répartis en petits groupes et ils ont pu jouer à compter et raconter : beaucoup d'échanges ont lieu dans ces moments et le langage se développe. Cela montre aussi aux parents que l'on apprend beaucoup en jouant et en manipulant.

LES ATELIERS DE JEUX DANS LES CLASSES DE TPS/PS /MS

Chaque semaine, le lundi ou le mardi en fin d'après-midi des parents viennent jouer avec les enfants à des jeux de société. Ces jeux se déroulent en petits groupes dans la classe des tout petits-petits et dans la classe des petits-moyens. Les enfants découvrent des jeux de dés, de mémoire, d'observation. Ce sont des jeux de l'école ou des jeux empruntés à la ludothèque du Lude. Ces ateliers sont un moment de plaisir et de partage pour les petits et les grands.

LES CONTES A LA MEDIATHEQUE AVEC LES 6èmes

Toujours dans le but de motiver les élèves dans les apprentissages et de développer les échanges entre les enfants, nous avons fait un travail avec les élèves de 6ème du collège. En effet dans les programmes de 6ème, il y a l'écriture de contes. Mme Reverte, professeur de français a donc travaillé sur la découverte des contes. Les élèves de 6ème ont ensuite écrit des contes, ils sont venus à la rencontre des maternelles pour leur faire la lecture. C'est une expérience très enrichissante et stimulante pour les 6e : ils savent qu'ils doivent être clairs, précis dans leur lecture pour que les plus petits soient attentifs. Ils se rendent compte que ce n'est pas toujours facile de se faire écouter et comprendre. Il faut adapter son vocabulaire. Cela montre aux plus petits ce qu'ils seront eux aussi capables de faire quand ils sauront lire. Les échanges sont très positifs.

LA VISITE DE LA CASERNE DES POMPIERS

Dans le cadre de notre projet de travail sur les 4 éléments, nous avons étudié le feu. Les classes de MS et GS sont allées visiter la caserne des pompiers de Mayet. Presque tous les jours nous entendons les pompiers partir en intervention mais là c'était impressionnant de voir les camions de près. Les enfants ont été accueillis par M. Martin qui leur a présenté tous les camions et tout le matériel utilisé par les pompiers lors des incendies ou des accidents. Les enfants ont appris que les

pompiers sont des volontaires et qu'il peut y avoir des femmes pompiers. Ils ont compris que les pompiers ne sont pas là uniquement pour éteindre le feu. Ils ont pu poser leurs questions et ils ont appris beaucoup de choses sur le travail des pompiers. Ils ont pu essayer les casques des pompiers. « Dans la classe, on a fabriqué un camion de pompier avec un grand carton et on peut même entrer dedans pour jouer aux pompiers. La maîtresse a acheté des costumes. »



LA CLASSE DE MER

Cette année tous les élèves de MS et de GS auront la chance de découvrir le milieu marin lors d'une classe découverte de 3 jours à Préfailles. Nous allons faire différentes activités afin de sensibiliser les enfants à un milieu nouveau. Nous allons faire une balade sensorielle, une chasse au trésor, de la pêche à pied. Nous allons fabriquer des cerfs-volants et découvrir le cycle des marées. Ce sera un moment important pour les enfants : partager sa chambre avec les copains et dormir loin de papa et maman. Mais bien sûr les maîtresses et les ATSEM seront là pour aider tout ce petit monde et pour faire les câlins.



LA PISCINE

Tous les élèves de MS et de GS vont à la piscine. C'est l'occasion pour les enfants de découvrir le milieu aquatique. Nous allons à la piscine du Grand Lucé qui a un petit bassin tout à fait adapté aux maternelles. Nous faisons beaucoup de jeux afin que les enfants se sentent à l'aise dans l'eau.



LA RENTRÉE 2017-2018 se prépare.

Tous les enfants nés en 2012, 2013 et 2014 peuvent être scolarisés. Les enfants nés en 2015 pourront être scolarisés uniquement le matin. Ils pourront entrer à l'école après chaque période de petites vacances mais ils doivent être inscrits dès maintenant. Pour l'inscription, vous devez d'abord passer à la mairie avec votre livret de famille et le carnet de santé de l'enfant. La mairie vous délivrera un certificat d'inscription et vous devrez ensuite venir à l'école pour l'admission définitive et pour avoir toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la scolarisation de votre enfant.

N'oubliez pas de prendre rendez-vous auprès de Mme Choplin
 École maternelle Saint-Exupéry
 20 rue Paul Fournier
 72360 Mayet
 Tél: 02-43-46-66-95

MAÇONNERIE - CARRELAGE
 Aménagement de combles
 Terrassement - Mini-Pelle
 Neuf et Restauration



Jean-Louis MAUPOUSSIN

10, avenue de la Pelouse - 72360 MAYET - Tél./Fax **02 43 46 59 07**

ARTISAN MENUISIER EBENISTE
 Pose de menuiseries pvc, alu • Agencement de cuisines, salles de bain
 Réalisation de meubles sur mesure

Philippe GRIVEAU

30 Bis Avenue de la Pelouse - 72360 MAYET
 emmanuelle.griveau123@orange.fr
 Tél. 06 13 28 94 11 - Tél./Fax 02 43 79 21 46



Photo Vidéo Club MELIES

Le nu en photographie

Marginalement présent au Salon International de Mayet, ce thème photographique qui remonte aux origines de l'art suscite quelques remarques de visiteurs. Abordons les sans fard.

Une remarque exprimée sur le Livre d'Or de notre très récent 16e Salon International de la Photographie nous donne l'occasion d'évoquer un genre photographique que les conversations tendent à contourner : le nu. « Joli salon! Bravo. Mais il faudrait plus d'hommes nus (pour une question de parité, bien sûr). » Avec humour le propos fait écho à cet autre signifié voici quelques années : « Un peu de gêne par rapport aux nus suggestifs eut égards aux plus jeunes. » Le hasard avait voulu qu'il fasse suite à ce message : « Que tout cela est beau ! Nous revenons avec les enfants. » Plus récemment, un visiteur jugeait « décevant, voire pénible, de voir tous ces nus féminins... qui sont rarement, sinon même jamais, beaux ». Aussi peu nombreuses soient-elles nous ne voulons pas ignorer de telles réactions.

La relativité de la « bienséance artistique »

Observons en préalable que ce genre photographique n'occupe qu'une place mineure au sein du salon, à peine une vingtaine d'œuvres sur plus de quatre cents exposées... Elles sont sélectionnées sur un critère simple, commun à toutes les photos présentées : la note attribuée par le jury du concours. Venons-en au sujet. Le corps dévêtu, et singulièrement le corps féminin, est un thème artistique dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Nul ne s'offusque des sveltes silhouettes de l'iconographie pharaonique, de la statuaire grecque ou des Vénus de la Renaissance. La Renaissance, précisément, qui marque une rupture après un long et prude Moyen-âge. La maîtrise de la perspective et une sensibilité nouvelle à la beauté plastique conduisent les peintres de cette époque charnière à se saisir de façon fort ambiguë des thèmes de la théologie chrétienne et de la mythologie antique redécouverte pour valoriser le nu. Les censeurs ne tarderont pas à réagir à la menace que constitue à leurs yeux l'interférence entre méditation spirituelle et trouble sensuel.

Le genre s'en trouve relativement contenu jusqu'à sa floraison « naturaliste » au XIXe Siècle alors même que la sphère intime n'échappe pas à de strictes règles de pudeur. C'est alors que le nu rencontre la photographie naissante. Comme le dessin et la peinture bien avant elle, celle-ci, laisse aussitôt libre cours à une abondante production dite « de charme », voire pornographique. Là n'est pas notre propos. Il convient cependant de relever que la « bienséance artistique » varie selon les lieux, les époques et...les médias. A cet égard, il est certain que les tabous pesant sur la représentation de la nudité masculine sont plus puissants que ceux relatifs à la nudité féminine. Ceci a probablement à voir avec le visible des anatomies respectives de l'homme et de la femme et des ressorts psychologiques profonds de l'un et de l'autre.

Une discipline très exigeante

Jean Veneau, vice-président du Club Georges-Méliès, qui pratique cette photographie nous livre quelques réflexions tirées de son expérience. « Le nu artistique est sans doute l'un des genres photographiques les plus difficiles. Au-delà de la maîtrise de l'agencement ou de l'utilisation des lieux, de l'éclairage et de la prise de vue, cette discipline exige un total respect du modèle, de sa dignité. C'est un travail en duo qui implique de chacun(e) une grande confiance en soi autant qu'en l'autre. Et si le modèle dévoile son enveloppe corporelle, geste perçu par beaucoup comme « osé », le photographe dit beaucoup de lui-même par le choix des poses et des prises de vue. »

Marc Blachère

Le 16e Salon International en chiffres : 1001 visiteurs

156 photos NB sur 439 reçues

162 photos couleur sur 462 reçues

133 auteurs de 9 pays

30 photos des six membres du jury

48 photos de membres du Club G.Méliès

30 photos « Mayet fait son sport », auteur collectif





Serge
Dissoubray

Le bouquet

France

Médaille
de bronze
FIAP



Solange Delaurat

Fillette

France

Médaille d'or FPF



Myriam
Gaborit

L'imper jaune

France

Médaille
d'argent
FIAP



Angel Sanchez

Juline

France

Trophée FPF



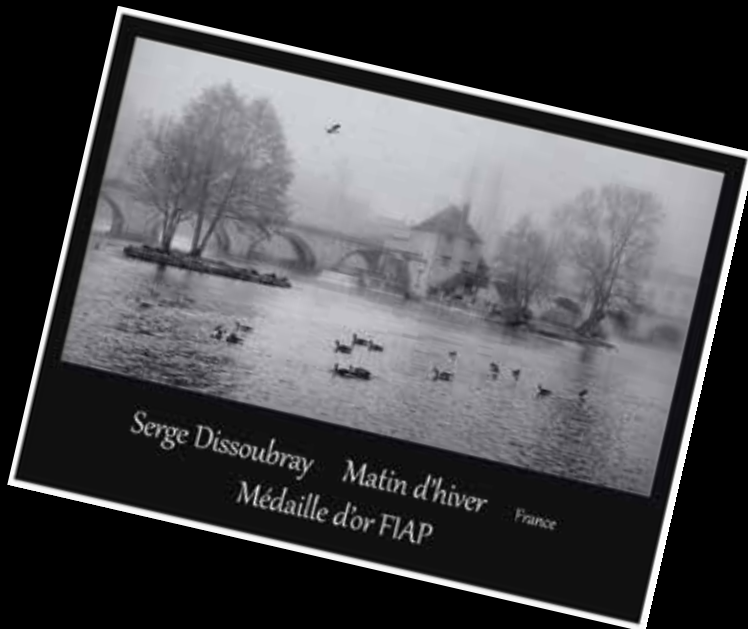
Jean-Pierre Belton

Rouge et Noir

France

Médaille d'or FIAP







NÉ EN 1861 À PARIS , GEORGES MÉLIÈS EST SURTOUT CONNU POUR ÊTRE LE PÈRE DES EFFETS SPÉCIAUX. IL MIT AU POINT DE NOMBREUX TRUCAGES. EN 1896 IL CRÉE SON PREMIER TRUCAGE, UN PEU PAR HASARD.



EQUILIBERTE 72



Notre fédération départementale « Equi-Liberté 72 » dit « le 72ème de Cavalerie » attaque sa 15ème année d'existence.

Nous avons un rassemblement national à VIMOUTIERS 61, les 7-8 et 9 juillet 2017 où sont attendus près de 400 cavaliers, montures et attelages. Dans la Sarthe, nous organisons notre traditionnelle randonnée Equestre départementale sur MAYET le W.E. du 22 et 23/07 :

Le samedi 22 juillet au départ d'AUBTERRE, 3 chemin de la SALVERT à 9H00, randonnée équestre (cavaliers et attelages) de 30 Km environ sur la journée. Possibilité de bivouac sur place le soir avec les chevaux.

Le dimanche 23 juillet toujours au même départ vers 9H00, randonnée équestre (ouverte aussi aux

attelages) & pédestre avec « Rand'Aune et Loir » de moins de 15 km. Ce W.E. convivial se termine par un déjeuner pris en commun à AUBTERRE.

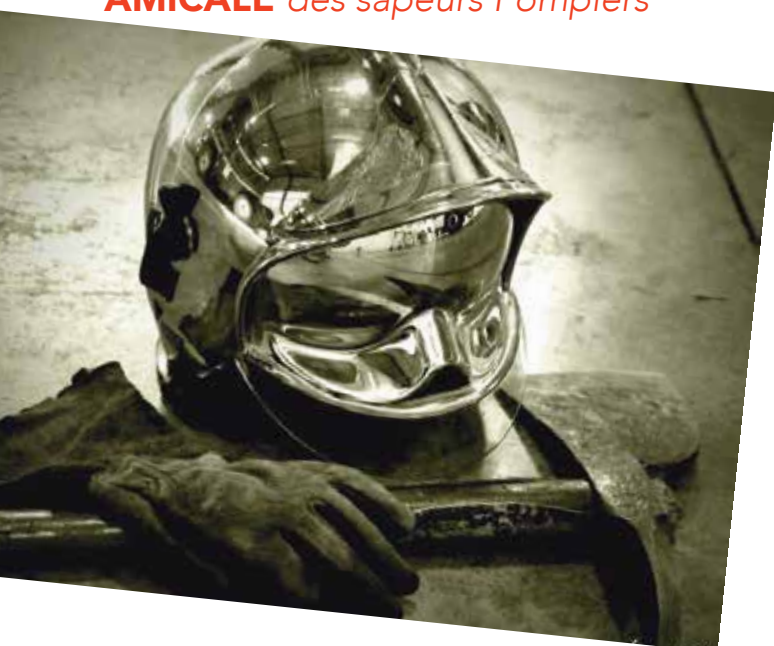
Je ne peux terminer cet article sans parler de notre ami Antoine FRADIN qui nous a quitté à l'âge de 66 ans, très impliqué dans la vie de notre commune et dans le bénévolat, il a fait un mandat de conseiller municipal à MAYET dans la mandature précédente, c'était un homme de cheval courageux et travailleur, Vice-président du 72ème de Cavalerie, Président de l'AJEM, Association de Joutes Equestres Médiévales. Toujours prêt à rendre service et à prodiguer ses conseils avisés, dans nos randonnées équestres sa présence était une source de sécurité rassurante autant pour nous que pour nos chevaux. Je lui souhaite de belles randonnées sous la voûte céleste, il doit y être en train de batailler dans quelques joutes équestres avec les chevaliers de ses figurations qu'il aimait à organiser passionnément.

Salut l'ami Antoine, nous pensons bien à toi et tu nous manques.

Marc DELCLOS



AMICALE des sapeurs Pompiers





GENERATION *Mouvement*

Il s'en passe des choses en 6 mois... dans quelques semaines nous aurons bouclé le premier semestre 2017.

C'est avec un peu de tristesse que lors de notre Assemblée Générale de Janvier nous avons vu partir Mme FILLONNEAU Odette qui après 19 années de bénévolat au sein de l'association comme trésorière, puis trésorière adjointe et coordinatrice voyages a souhaité se libérer de ses fonctions pour se consacrer à d'autres occupations.

Nous lui souhaitons de connaître encore de bons moments pendant de longues années et nous serons souvent près d'elle par la pensée.

Pendant ces premiers mois nous avons reconduit nos activités habituelles (Concours de Cartes, de Boules, Thé-dansant, Randonnées Pédestres, Atelier Créatif Fils et Aiguilles etc...) et c'est avec plaisir que nous constatons que la petite dernière (Le Bowling) atteint son régime de croisière avec environ 35 inscrits et une participation moyenne 18 à 20 personnes à chaque séance mensuelle.

En Mars, notre Repas Annuel réunissait 151 adhérents heureux de se retrouver pour partager ce repas et un de ces moments (trop peu fréquent) où le plus grand nombre d'entre-nous sommes réunis.

Voyages et Sorties : du 17 au 23 Février, 13 de nos adhérents ont pu assister au Carnaval de Nice et à La Fête des Citrons à Menton. Spectacles exceptionnels et semaine exceptionnelle car ils ont bénéficié en plus des bienfaits du soleil qui était au rendez-vous. A l'instant où j'écris ces quelques lignes, le 31 Mai, 12 autres s'apprêtent à découvrir la Presqu'île de Rhuy et ensuite partir en croisière sur La Vilaine. Ensuite le 1er et 2 Juillet certains pourront assister « A la visite du Château du Roi Soleil et à son Spectacle des Grandes Eaux.

Et puis la trêve estivale arrivant, avant de prendre quelque repos bien mérité, nous nous retrouverons le 5 Juillet au plan d'eau pour notre pique-nique annuel et nous vous donnerons rendez-vous au 22 Août pour «Le Rallye Touristique » qui vous emmènera cette année de JUPILLES à VERNEIL LE CHETIF.



LA FNATH vient en aide aux accidentés du travail



La section mayétaise de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath) a tenu son assemblée générale, en présence d'adhérents et de Ghislaine Polisset adjointe au maire de Mayet. Une association qui vient en aide aux accidentés du travail notamment pour la constitution de dossiers de demande d'indemnisation.

« Nous aidons des personnes accidentées de la route sur le trajet du travail, des accidents de travail et des maladies professionnelles », explique Christian Souvré président Fnath du groupement Sarthe et Orne. Depuis deux ans, Charlotte Milandri, s'occupe de la partie juridique de l'association. Elle défend les personnes auprès des institutions et constitue les dossiers pour obtenir reconnaissance et indemnité.

« Notre juriste est avocate de métier et secrétaire générale de la Fnath Sarthe et Orne. Nos adhérents peuvent venir deux fois, dix fois, vingt fois dans l'année pour leurs dossiers, ils ne payent qu'une seule fois. C'est uniquement leur adhésion qui est établie en fonction du travail à faire sur leur dossier. Ce n'est pas comme les avocats où à chaque fois il faut payer ».

Gros dossier en cours : l'amiante. « Il y a une usine sur Bonnétable qui a fermé pour cause d'amiante. Maintenant il faut que le personnel attende, car les maladies peuvent se déclarer au bout de X années. Ceux qui sont touchés par l'amiante, mais dont la maladie n'est pas déclarée, ne peuvent pas prétendre à réparation. Ces personnes ont nos coordonnées et nous suivons leurs dossiers »

Lors de l'AG un point névralgique a été soulevé. « Tous les candidats à la présidence de la république, parlent de milliards d'euros de déficit, mais il n'y en n'a pas un qui parle d'augmentation des retraites, des allocations adultes handicapés, ni de revalorisation des rentes, ni des pensions. Nous sommes une catégorie défavorisée, c'est très inquiétant ».

HARMONIE MUNICIPALE de Mayet



Le 29 avril dernier, les membres de l'harmonie municipale de Mayet n'étaient pas peu fiers d'étreindre leur nouvelle tenue à l'occasion de leur traditionnel concert de Printemps.

A l'issue de la première partie de concert assurée par les musiciens mayétais, Bernard EVEILLEAU a présenté les 4 jeunes membres qui ont rejoint les rangs : Gabriel MORIN, Thomas VILLAIN, Laly BOBET & Armelle PI-COULEAU. Cette année, les instrumentistes de l'Union musicale de Spay avaient accepté d'assurer la seconde partie du concert. Nous remercions le public venu très nombreux. Vous pourrez retrouver les musiciens Mayétais à l'occasion de la fête de la musique qui aura lieu **le samedi 24 juin à Mayet.**

L'harmonie municipale de Mayet a également répondu favorablement au festival de musique organisé par Luché-Pringé **le dimanche 09 juillet.**

Enfin, vous pouvez d'ores & déjà retenir **la date du 19 novembre**, date à laquelle les musiciens fêteront leur sainte-Patronne Cécile.

COMITE DE JUMELAGE Mayet Lichtenau

Pourquoi le jumelage

Le comité de jumelage a pour but d'aider à échanger entre nos villes et collectivités, des expériences dans la vie locale.

Des liens individuels et collectifs qui se tissent au fil des rencontres sont des catalyseurs de nouveaux comportements.

Les habitants de nos villes se respectent et s'enrichissent mutuellement en tant qu'individus, représentants d'une autre culture, en tant que membres d'une même communauté, celle de citoyens de l'Europe.

Permet de créer un climat d'ouverture et de solidarité entre les habitants des communes, d'offrir des occasions uniques, d'apprendre des choses de la vie quotidienne. Favorise un climat d'ouverture, de solidarité entre les habitants des communes et pays, au maintien de la paix européenne.

Le comité de jumelage a organisé une matinée récréative humoristique (Stephan Olivier) de qualité le 25 février 2017, merci aux spectateurs pour leur soutien. Le voyage programmé le week-end de l'ascension à Lichtenau par le club de football de Mayet a été annulé faute de participants suffisants.



JEUNES Sapeurs Pompiers à l'honneur

Le samedi **20 mai 2017**, **6 JSP de Mayet** représentaient les couleurs de Mayet et du département de la Sarthe aux championnats du grand ouest sapeurs-pompiers ou 11 départements étaient présents.

3 de nos jeunes ont fait un podium

Léa 3^{ème} en lancer de poids

Marc 3^{ème} en saut en hauteur

Quentin 1^{er} en demi-fond il valide son billet pour les championnats de France et bat le record zonal qui datait de 6 ans.



CLUB DE SCRABBLE

C'est avec plaisir que nous comptons cette année quelques nouveaux. L'école c'est déjà loin et le mot conjugaison paraît difficile mais tous les membres du club se font un plaisir de les prendre en mains et de les voir bien utiliser la langue française.

Pour la rentrée de septembre nous pourrions accueillir plusieurs joueurs.

Le 25 mai à Vichy, 6 personnes sélectionnées ont représentées Mayet à cette compétition nationale.

Tous les mercredis à 14 heures, à la maison des Associations, nous vous recevrons avec plaisir.

A bientôt



COMITE Des Fêtes

Notre association a débuté l'année avec le Salon des vins et de la gastronomie qui a eu lieu le dernier week end de mars.

A cette occasion le comité des fêtes a récompensé d'anciens actifs, qui pendant plusieurs années ont consacré du temps et dévouement à notre association. L'équipe du comité des fêtes vous présente ces prochaines manifestations pour les mois à venir.

A VOS AGENDAS

Vendredi 14 Juillet Soirée Moules Frites en attendant l'envolée du feu d'artifices
Samedi 16 Décembre Mayet Noël avec le groupe ZICAVENT produira son spectacle de Noël "PIPO et LA FORET MAGIQUE".

Réservations et renseignements:

E.mail:comitedesfetes.mayet@gmail.com

Site :www.cdfmayet.click



LES POLY-SONS de Bercé

Notre chorale « Les Poly-Sons de Bercé » continue son bonhomme de chemin avec une soixantaine de membres et un répertoire toujours aussi varié qu'éclectique, sous la direction de notre chef de chœur Pascale CANOUIL secondée par Patricia DUVAL.

Mais une association ne peut fonctionner sans toute une équipe de bénévoles qui se répartissent harmonieusement les tâches, merci à elles et à eux.

Notre programme de l'année se termine par **un pique-nique festif le jeudi 29 juin** au 3 chemin de la Salvart, à AUBTERRÉ, **à partir de 18h00**, où chacun peut raconter ses petites histoires et chanter hors répertoire. C'est toujours un moment de convivialité très attendu qui regroupe une bonne partie des membres de la chorale et de leur famille. Nous préparons activement la rentrée avec notre repas dansant traditionnel, cette année le thème est l'Auvergne, l'animation en est confiée à Sylvie PULLES virtuose de l'accordéon Auvergnate. **Retenez la date : le samedi 7 octobre à 20h salle des fêtes de MAYET, prix 22 €, les réservations sont ouvertes auprès d'Annie BLACHERE 02.43.46.55.96 ou 06.72.71.96.05.**

La reprise de nos activités est fixée au jeudi 7 septembre à 20h30 au Métronome, les nouveaux et nouvelles seront les bienvenus, sachant toutefois que la participation à nos concerts nécessite une présence assidue à nos répétitions du jeudi soir car cela demande un travail de groupe harmonieux et les absences individuelles créent des retards dans la préparation. Toute l'équipe des Poly-Sons vous souhaite de bonnes vacances et à bientôt.



Marc DELCLOS 

RILLETTES Joyeuses



Rillettes Joyeuses remercient tous les Mayetaises et Mayetais pour leur soutien lors de notre journée théâtrale du 28 janvier dernier.

En effet, plus de 200 personnes sur 3 séances de théâtre nous comblent de joie pour tout le travail en amont fait par notre équipe. Pour continuer sur cette joyeuse dynamique, nous vous proposons les activités suivantes dans les mois qui viennent:



Dimanche 21 Mai 2017 a eu lieu **un repas Sarthois** sur la grande place avec cours de cuisine et dégustation d'une délicieuse marmite Sarthoise. Merci d'être venus nombreux à apprendre à cuisiner avec nos tendres rillettes.

Dimanche 20 Août 2017, c'est **le grand vide grenier de Mayet** qui permet à tous de passer une très belle journée en chinant dans notre beau village.

Dimanche 17 Septembre 2017 résultat sur la grande place **de notre concours** de nouvelles sur le thème de "la lettre". Pour ce concours, nous avons trois catégories d'âges où tous les Mayetaises et Mayetais peuvent concourir : moins de 12 ans, 12-18 ans, et 18+. Vous avez jusqu'au 20 août pour vous inscrire et nous remettre vos textes, selon le règlement que vous trouverez, chez chaque commerçant, à la médiathèque. Le bulletin d'inscription pour les «nouvelles» ainsi que les affiches des différentes manifestations sont disponibles sur le site de la mairie dans «vie associative». <http://www.mairie-mayet.fr/>. Chaque vainqueur de chaque catégorie verra sa nouvelle lue par un comédien amateur lors de la remise des prix.

Vendredi 3 novembre 2017 nous aurons le plaisir d'organiser, de nouveau, **une soirée théâtrale** avec, 2 troupes d'amateurs venant de l'île de la Réunion et de Mayotte. Nous vous attendons nombreux pour passer de nouveau une belle soirée.

Si vous désirez participer ou nous rejoindre vous pouvez nous contacter aux :

06 08 91 50 59, nous envoyer un mail au rj72mayet@gmail.com,
où nous écrire à Rillettes Joyeuses espace Lichtenau 72360 Mayet.



LA VIE Paroissiale

La paroisse de Mayet est animée par des équipes de bénévoles qui secondent les prêtres.

L'Équipe des Baptêmes

L'équipe de préparation accompagne les familles pour le baptême de leur enfant. Il y a deux rencontres au presbytère **le samedi de 10h à 12h**. Les permanences sont les 2ème et 4ème samedi de chaque mois.

L'équipe accompagne également les adultes qui demandent le baptême. **Pour plus de renseignements : Dominique Blot 0679986215.**

Les équipes du catéchisme

La catéchèse s'organise en présence du Père Jean-Louis Germon et d'Annie Bigot.

- « **L'éveil à la foi** » accueille les enfants à partir de 5 ans, ils se retrouvent au moins une fois par mois pendant les « dimanches autrement » et 4 autres séances dans l'année.

- **Les enfants qui préparent leur communion**, pendant 3 ans pourront recevoir l'Eucharistie. 1ère année niveau CE2, 2ème année niveau CM1, 3ème année niveau CM2.

Déroulement : un dimanche par mois sur les trois paroisses Mayet, Le Lude et Pontvallain de 9h30 à 12h30, réunion des jeunes et moins jeunes du catéchisme, des adultes lors du « dimanche autrement ». **La messe est décalée à 11h30**. Les modules abordés avec les participants se rapportent à l'évangile, où chacun est convié. La journée de catéchisme est proposée aux enfants le premier samedi des vacances scolaires, **avec 4 samedi dans l'année de 10h à 16h**.

Pour toute inscription, permanence les 2ème et 4ème samedi de chaque mois. **Tel Presbytère: 02 44 52 50 25. Viviane : 02 43 46 61 76.**

-**le groupe des adolescents**. Après leur première communion, ils se réunissent chaque mois lors d'un « Dimanche autrement » pour préparer leur profession de foi.

-**Le sacrement de confirmation** peut ensuite être demandé par les enfants ou les adultes ; ils seront accompagnés dans cette démarche par un groupe constitué autour d'eux durant environ un an.

La journée annuelle des catéchistes à Saint Julien, animée par notre évêque Monseigneur Yves Le Saux. Il a rappelé la raison d'être de l'Eglise : c'est l'évangélisation, l'annonce de l'Amour de Dieu qui s'est manifesté dans le Christ.

L'école de prière

Est proposée aux jeunes se préparant à la première communion et qui sera certainement réorganisée cette année, elle se déroule sur deux jours (des jeunes, des adultes et des prêtres) encadrent les enfants.

L'équipe des mariages

Renseignements (Presbytère du Lude) : 02.43.94.60.20 courriel : jean-louis.germon@wanadoo.fr

Accompagnement : Michel-Yves et Pascale CANOUIL

L'équipe des sépultures

L'équipe accueille et accompagne des familles en deuil qui souhaitent offrir aux personnes défuntes une sépulture chrétienne.

La chorale paroissiale

Elle est animée par Pascale et Michel Yves ; elle permet chaque mois d'apprendre de nouveaux chants afin de se renouveler. C'est avec grand plaisir qu'une dizaine de personnes participent à ces séances de grande qualité. Les messes sont aussi animées par Anne-Sophie et Martine.

Les équipes du Rosaire

Deux équipes sont constituées, elles se réunissent pour prier chaque mois à l'intention des malades, des chômeurs, des personnes seules, pour la paix... L'une se rassemble autour des mystères du Rosaire, l'autre autour des textes de l'évangile avec des réflexions sur notre vie quotidienne. **Ouvert à tous.**

L'équipe de l'EAP

L'équipe d'Animation Pastorale. Une équipe a été constituée, avec de nouveaux membres. Elle permet de choisir des thèmes et une dynamique dans la vie pastorale notamment, elle gère la vie de la paroisse et soutient les paroissiens en difficulté.

-**Une collecte a été lancée** durant le carême au profit des enfants du Secours Populaire de Mayet.

-**Un chemin de carême avec le CCFD sensibilise** chacun à savoir entendre le cri du monde (réfugiés, migrants, sdf, désespérés, séparés, nécessiteux...)

Des pèlerinages

-Plusieurs paroissiens ont participé en juin de l'année dernière à un pèlerinage à Rome, riche en expériences partagées ; un chemin de foi qui transforme. Forts de cette joie, le groupe qui s'est agrandi prépare un nouveau pèlerinage en Terre Sainte en juin de cette année, sur les pas de Jésus.

-**Comme chaque année, le premier vendredi de novembre**, un pèlerinage en car est organisé par l'Ordre du Saint Sépulcre pour la vénération de la Couronne d'Epines à Notre Dame de Paris. Temps fort pour une cinquantaine de paroissiens du diocèse. Et l'occasion de visiter la Sainte Chapelle.



MAISONS **MJC** Mayet



A l'approche de cette fin de saison 2016-2017, la quinzaine de bénévoles, qui a en charge la MJC, a la satisfaction d'avoir à nouveau pu proposer un panel varié d'activités sportives et culturelles.

Ce sont 352 (216 adultes et 136 jeunes) adhérents qui ont, tout au long de l'année, pu pratiquer quinze activités régulières et de nombreux stages. Autre satisfaction, l'atelier Ludoquête a su progressivement fédérer des adeptes de jeux modernes un vendredi par mois. Nous avons transformé l'atelier régulier de dégustation et découverte des vins en trois soirées thématiques : côtes du Rhône, vallée de la Loire et vins du Monde. Il semble que cette nouvelle formule correspond mieux aux attentes des participants.

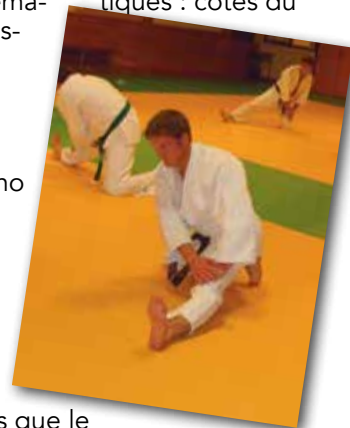
Zoom sur la section judo de le MJC de Mayet :

Qu'est-ce que le Judo ?

Le Judo est un art martial et un sport de combat fondé au Japon par Maître Jigoro Kano en 1882 et qui se traduit littéralement par "voie de la souplesse".

La salle d'entraînement se nomme le dojo et la tenue en coton renforcé portée par les judokas s'appelle le judogi.

Le Judo se compose d'un ensemble de projections, de contrôle au sol, d'étranglements et de clés de bras.



Pourquoi pratiquer le Judo ?

Pour les plus jeunes, la pratique du judo permet l'acquisition de certaines valeurs telles que le respect, l'amitié ou la politesse. Elle permet également de canaliser son énergie et d'extérioriser ses émotions.

Le Judo permet aux plus jeunes d'apprendre à connaître leur corps ainsi que ses limites.

Le travail demandé à chaque entraînement transmet aux plus jeunes la philosophie de ne jamais abandonner et de travailler dur pour atteindre ses objectifs.

Pour ceux qui sont animés par l'esprit de compétition, le Judo permet de mesurer sa qualité technique vis-à-vis d'autres judokas de clubs différents.

Enfin, le judo est un facteur d'apprentissage de la vie sociale au même titre que l'école.

Une entente sportive avec le club d'Arnage :

Dans le cadre

du développement de notre section judo enfants nous avons mis en place une entente sportive avec « l'USA judo ». Depuis bientôt trois ans notre animateur Frédéric Leclair qui est licencié du club d'Arnage et entraîneur s'implique fortement dans l'accompagnement de nos jeunes et les encadre y compris dans les compétitions.

De plus, cette entente doit permettre pour nos deux clubs de mettre en place des temps d'échanges (tournois, stages...) et de proposer des solutions aux jeunes voulant s'entraîner davantage.

Les créneaux d'Arnage et de Mayet étant accessibles aux licenciés de notre entente.



Quand pratiquer le Judo?

Au dojo de Mayet (gymnase) :

Moins de 7 ans : lundi de 17h30 à 18h30

Plus de 7 ans : lundi de 18h30 à 19h30

Adultes et ou Taïso : possibilité d'ouvrir un cours la saison prochaine le lundi soir 19h30 si suffisamment d'inscriptions.

Au dojo Louis Renou d'Arnage Infos sur [le site https://judoarnage.wixsite.com/judo](https://judoarnage.wixsite.com/judo)





Breakdanse- MJC

Activités :

Comme chaque année vous pourrez, à partir du mois d'août, consulter sur notre site (<http://www.mjc.mayet72.fr>) le programme de la saison 2017 – 2018 et trouver la plaquette chez les commerçants de Mayet.

Activités proposées :

Sportives :

- Judo
- Danse enfants et adultes
- Breakdance
- Zumba
- Footing
- Fitness
- Step et L.I.A.
- Yoga
- Qigong
- Baby gym
- Salsa (nouveau de la saison 2017-2018)

Culturelles :

- Théâtre enfants
- Hobby et patchwork
- Tricot, crochet et dentelle fuseau
- Art floral adultes et enfants
- Dégustation et découverte des vins
- Jeux modernes

Pensez à consulter régulièrement notre site. Nous vous donnons rendez-vous début septembre.

Contact : mjcmayet@gmail.com
Site Internet : <http://www.mjc.mayet72.fr>
Benoît DURAC (Président)

Prochaine saison 2017-2018

Soirée théâtre :

De nouveau nous aurons le plaisir de recevoir « l'atelier de création théâtre » de Château du Loir **le samedi 14 octobre** pour sa dernière pièce : « **Fin d'été à Baccarat** » de Philippe Minyana.

Soirée avec l'Orchestre d'harmonie de la Sarthe (odh72) :

“Sésame, ouvre-toi !” Tels sont les mots magiques qui enveloppent de charme et de mystère l'un des récits les plus célèbres et distrayants tiré du livre “Les mille et une nuits”.

L'ensemble des bénévoles a souhaité organiser, **le 2 décembre au gymnase de Mayet**, un temps fort culturel autour de ce conte musical.

Petits et grands se laisseront guider à travers les bois, grottes dorées et marchés orientaux et suivre les aventures de l'humble bûcheron Ali Baba, de son riche et avide frère Cassim, des 40 voleurs, et enfin de la belle et intelligente Morgiane.

La musique accompagne les personnages dans leurs péripéties en un jeu palpitant de peurs, d'émotions, de suspense et de joies partagées. Le grand orchestre d'harmonie de la Sarthe est la « colonne sonore » vivante du spectacle. Héros de la scène avec le narrateur, il fait respirer, bouger, savourer et crée ce jeu magique et unique du concert qui lie de façon intime les aspects narratifs, expressifs et communicatifs du spectacle.



Sarthe Gaz/Fioul
 Plomberie - Chauffage - Sanitaire

Vente
 Installation
 Entretien
 Dépannage

Gérant : **Christian HOUSSOY** Tél./Fax **02 43 28 20 42**
 Ouvrier : **Patrick JOUSSE** Port. **06 75 39 18 23**
sarhegaz@sfr.fr

4 bis, rue Prémartine - 72000 LE MANS / 72360 MAYET



RAND'AUNE ET LOIR - Association de Randonnée Pédestre

La randonnée pédestre est un excellent moyen de promotion touristique de notre territoire. Nous disposons d'un patrimoine nature et architectural non négligeable. La forêt domaniale de Bercé sur 5400ha est aujourd'hui labellisée et nous offre des paysages très colorés au fil des saisons .

Notre activité s'exprime également en terme de sport santé, elle apporte une meilleure qualité de vie.

Ainsi nous marchons toutes les semaines sous différentes formes, parfois avec un thème :

Randonnée traditionnelle tous les mercredis matin dès 8h et sur des sites différents.

Marche nordique dimanche à 9h au pylone TDF avec deux groupes suivant la capacité de chacun.

Balade à thème comme les champignons, les œufs de Pâques, l'orientation.

Chaque année nous proposons un week-end Randonnée découverte en dehors de notre département, exemple du premier mai à Erquy (Cotes d'Armor)

Sur l'année 2017 nous reprenons, vérifions le balisage de nos sentiers soit 300 kms, nous allons créer trois nouveaux chemins sur Mayet, Sarcé et Vaas.

Nous pouvons tous protéger notre environnement contre les dépôts sauvages en communiquant avec les Mairies ou en utilisant la formule "SURICATE" sur le site de la Fédération : <https://www.ffrandonnee.fr>

En 2016 nous avons organisé avec le Comité Départemental une superbe manifestation, le Brevet Sarthois du Randonneur qui a réuni près de 1600 marcheurs. Nous renouvelons l'opération en 2017. Les projets sont nombreux et fort intéressants pour tous ceux qui apprécient la nature :

Rando clim, observation, découverte de notre végétation

Sport santé sous prescription médicale avec un référent local bénéficiant d'une formation adaptée

Rando douce pour les randonneurs en faible capacité et avec des thèmes tels que la photo, le patrimoine, le dessin, la peinture, etc.....

Randonnée orientation, lecture de carte, boussole, GPS,

Possibilité d'accompagner des groupes.



Contact : 07 88 60 63 86 / 06 78 11 31 11

Email : rand_aune_et_loir@yahoo.fr / site WEB : www.mairie-mayet.fr





ANTENNE de MAYET - Secours Populaire Français

L'inauguration des locaux, 5 ruelle de l'Égalité a eu lieu le 27 mars en présence de Mme Lecor, conseillère départementale, Mme Polisset adjointe au Maire, Mme Desarthe, secrétaire Générale de la fédération sarthoise du Secours Populaire Français et de nombreux bénévoles.

A cette occasion il a été rappelé l'historique de cette antenne en présence des premiers initiateurs ainsi que les différentes actions en faveur des plus démunis. Cette inauguration s'est clôturée par le verre de l'amitié. Pour permettre au plus grand nombre de partir en vacances, **l'association recherche des familles de vacances prêtes à accueillir un enfant âgé entre 6 et 9 ans pour 2 semaines en juillet ou en août.**

Pour avoir des informations contacter la fédération au 02 43 85 01 28

Ouverture de l'antenne mayetaise du Secours Populaire Français, **tous les jeudis de 13h30 à 16h et le 2eme samedi de chaque mois de 9h30 à 13h.** Les bénévoles vous accueillent et vous proposent des vêtements neufs et d'occasions, du matériel de bricolage, des livres et des bibelots.

Les vêtements neufs sont issus de dons du magasin Leclerc de Château du Loir et de l'Hyper U d'Ecommoy.

L'antenne est ouverte à tous. **Venez nombreux**





Les insectes sont parfois les alliés des jardiniers. Accueillons ces derniers dans nos jardins afin d'avoir de plus belles récoltes.

Parmi ces insectes, certains se nourrissent d'autres insectes nuisibles pour nos légumes. Parfois, ce sont les larves qui mangent les pucerons pendant que les adultes butinent. Nous devons donc tenir compte du mode de vie de ces auxiliaires précieux pour faciliter leur développement et bénéficier de leur aide au maximum.

Nos petits alliés

La coccinelle, elle est connue au stade adulte peut-être par sa larve, grande dévoreuse de pucerons. Et les œufs ressemblent à ceux du doryphore, en plus foncé.

Le Forficule, aussi appelé « perce oreille » ou « pince oreille » carnivore à 80% en mangeant des pucerons, puis se nourrit de fruit quand il n'y en a plus. Il est considéré globalement positif.

Le Syrphe, mouche zébrée comme une guêpe, au vol stationnaire puis déplacement rapide, qui pollinise les fleurs, en particuliers le persil et autres ombellifères. Les larves mangent les pucerons.

La Chrysope, verdâtre aux ailes transparentes, souvent prise pour une mite dans nos maisons où elle se réfugie l'hiver. Elle mange des pucerons comme sa larve.

Et les autres :

Carabes, Punaises, Guêpes, Bourdons, Acariens, le Staphylin odorant, mais aussi **les oiseaux insectivores (en particulier la Mésange), les Musaraignes, Orvets, Lézards, Batraciens (surtout le Crapaud), le Hérisson et Chauves-souris**. Pour favoriser la présence et la multiplication spontanée de ces auxiliaires, il faut leur offrir nourriture et abri, c'est-à-dire « le gîte et le couvert ». Diversifiez les espèces végétales, car chacune a sa niche écologique, entraînant une diversité de la faune donc une complexité de la chaîne alimentaire, source d'équilibre. Dans la mesure du possible, abstenez-vous de tout produit chimique qui tue ou perturbe la reproduction des insectes. Implantez des haies variées. Créez une petite mare....2m2 carré suffisent.

L'astuce du jardinier :

Posez des abris et nichoirs :

Briques creuses dans un coin abrité paquet de branches creuses de sureau nid de mésanges avec un trou de 32 mm de diamètre, et un point important, orientés à l'est et hors de portée des chats.

Nids de forficules, « Perce-oreille » constitués de petits pots de fleurs retournés, remplis de paille et pendus dans un arbre fruitier. Pierre formant abri sous des branchages, pour les hérissons en général, les animaux trouvent de la nourriture mais pas forcément d'eau ; installez une petite soucoupe remplie d'eau toute l'année. Ces petites bêtes travaillent pour nous, nous leur devons hospitalité.

L'Ortie, l'or du jardinier

Faites macérer 1 Kg 500 à 2 Kg de jeunes pousses d'orties hachées dans 10 litres d'eau « de pluie de préférence » pendant 15 jours. Cette préparation peut se conserver dans un récipient hermétique entre 18 à 20 ° C environ, pendant quelques semaines.

1/ 2litres de purin d'orties mélangé à 10 litres d'eau en pulvérisation combat les maladies cryptogamiques et est un bon accélérateur de croissance pour tous les végétaux à racine nues ou les plants de poireaux.

2/ 1litre de purin pour 10 d'eau en pulvérisation sur les feuilles, devient un bon insecticide particulièrement efficace pour les pucerons, utilisé pur il devient un activateur de compost, bref, il n'y a rien à jeter dans l'ortie au jardin ! reste l'odeur qui n'est pas des plus agréables, mais elle se justifie par son résultat.



Les fraisiers à gros fruits, remontants ou non, sont mis en place dans le courant de l'été. Le mois de juillet est à préférer pour obtenir une abondante récolte l'année suivante. Utilisez des stolons récupérés sur des pieds adultes en bon état sanitaire ou de jeunes pieds régénérés en provenance d'un producteur spécialisé.

Choisissez un terrain non calcaire, bien exposé, n'ayant pas porté de fraisiers depuis plus de trois ans. Amendez avec du fumier décomposé, du terreau ou de la tourbe et 100 g/m² d'engrais complet 15 15 15.

Enterrez ces fertilisants par un labour d'ameublissement. Tracez les rangs distants de 50 cm. Sur le rang, deux plants à 10 cm sont distants d'un nouveau couple de 50 cm en 50 cm. Pralinez les racines, enterrez jusqu'au collet en laissant une petite cuvette pour l'arrosage.

Arrosez, ombrager pendant les premiers jours. Ensuite, maintenez la fraîcheur, supprimer toutes les fleurs pendant cette première saison, binez ou paillé pour éviter les mauvaises herbes. Pour la même raison, on peut aussi planter sur film de plastique noir.

Astuces pour récolter des belles carottes d'hiver.

Si vous disposez de plumes de volailles, enfouissez-les avant l'hiver dans les carrés que vous destinez à vos cultures de carottes. Vous obtiendrez de superbes racines sans que le feuillage soit exagérément développé. Autant que possible semez vos carottes après des poireaux, oignons, échalotes et aulx.

Ne semez pas par temps pluvieux, la pluie tombant sur un semis récent de carottes le faisant souvent manquer. Les semences sont garnies de barbes qui les accrochent les unes aux autres, provoquant des semis irréguliers. Persillez-les, c'est-à-dire frottez-les entre les mains, avec du sable pour casser ces barbes. Certains jardiniers sèment des laitues dans leurs planches de carottes.

Cette pratique, diminuant les récoltes de moitié, est à rejeter. Généralement on ne fait qu'un seul semis de carottes, au printemps. Il en résulte qu'en fin de saison on a des racines fendues et de médiocre qualité. N'oubliez pas que la carotte se sème jusqu'au 15 juillet.

La germination des carottes est souvent capricieuse. Pour la favoriser mettez les graines à germer dans de l'eau tiède pendant 48 heures. Ou mieux, enfermez-les dans un linge mouillé et enfouissez le paquet à 15 cm, 3 jours après déterrez-le, les graines humides commencent à germer, semez-les rapidement. Les variétés tardives semées au printemps deviennent volumineuses.

En terre elles sont ligneuses et mal formées. En terre sableuse choisissez la demi-longue de Vertou, en terre pauvre la longue lisse de Meaux. Semez vos carottes d'hiver fin juin jusqu'au 15 juillet. Choisissez la Colmar, elle vous donnera entière satisfaction. Abritez du froid avec des feuilles mortes ou du fumier pailleux, vous aurez ainsi au printemps des carottes d'excellente qualité. En récoltant vos carottes, procédez par éclaircissage.

Choisissez les plantes qui ont les feuilles les plus nombreuses et les plus développées, ce sont celles qui ont la racine la plus forte, bouchez en tassant les trous laissés par cet enlèvement, car ils dessècheraient la terre. Les carottes ont dès leur levée, un ennemi terrible, l'araignée rouge. Elle s'attaque aux semis dont elle dévore les feuilles tendres, surtout dans les terrains pauvres ou la végétation traîne. Pour la combattre, vous pouvez employer l'un des moyens suivants : mélangez à la graine de carottes quelques graines de radis, l'odeur de ce légume éloigne l'araignée rouge.

Au moment de la récolte des radis, l'insecte n'est plus à craindre. Épandez un peu de suie de bois 20 jours après le semis. Sitôt la levée, saupoudrez, le matin, avant que le soleil ne soit trop fort, un mélange pulvérulent en parties égales de soufre, de suie et de chaux en poudre. Arrosez les jeunes plantes avec de l'eau de suie ou avec une décoction d'absinthe ou encore avec une infusion obtenue en versant 10 litres d'eau bouillant sur 50 g de déchets de tabac et utilisée après refroidissement. Il est évident que si vous activez la végétation de vos carottes, vous les rendrez moins vulnérables aux atteintes de l'araignée rouge. Pour cela, arrosez avec précaution entre les lignes, dès la levée, à l'engrais chimique liquide ou à l'eau de purin.

C'est en juillet et août qu'il faut penser « printemps prochain ». La date des semis est importante, il faut semer tôt pour que la plante soit apte à subir les rigueurs de l'hiver, il ne faut cependant pas qu'elle ait atteint un trop grand développement avant sa mise en place, la reprise étant alors plus aléatoire. En règle générale, juillet convient le mieux, mais il faut tenir compte de certains « cas » en fonction du cycle végétatif plus ou moins rapide de la plante.

Ces semis peuvent se faire en pleine terre, à condition toutefois que l'on puisse ombrager en cas de fortes chaleurs, ou sur couche froide avec à portée de la main claie ou toile pour permettre un « ombrage ».

Effectuer ces semis en lignes serrées et semer « clair », tasser, terreauter légèrement et tenir la surface du sol en état d'humidité constante « l'arrosage devra se faire en brouillard ».

Dès que le plant aura acquis ses premières feuilles, effectuer un « plançon nage », c'est-à-dire repiquage, en pleine terre préparée à l'avance « 10cm environ en tous sens ».

Cette opération est indispensable, elle a pour but de favoriser le développement du système racinaire « racine », et ce faisant de former des plants vigoureux. Fin octobre, début novembre, après la disparition des massifs d'été, apporté au sol un peu de fumier « sans excès » bien décomposé.

Dès que le plant aura acquis ses premières feuilles, effectuer votre plantation définitivement en ayant soin :

1) De conserver un peu de terreau aux racines, à l'arrachage.

2) De bien tasser la terre au pied de la plante et d'arroser au « goulot ».

Il ne vous restera plus qu'à associer judicieusement à votre plantation les bulbes de tulipes, qui donneront à votre réalisation cet air de fête, des printemps fleuris.



QUAND MALICE au Pays fait escale à Mayet

Depuis 2015, le Pays Vallée du Loir propose une programmation de spectacles et d'actions de sensibilisations à la pratique artistique dans le cadre d'un festival destiné au jeune et très jeune public, intitulé "Malice au Pays".

Du 6 au 19 février dernier, ce sont 21 représentations qui ont été données sur tout le territoire du Pays Vallée du Loir.

Parallèlement on retrouvait des expositions et 12 ateliers proposés aux écoles, centres de loisirs ou grand public tout au long du festival.

A Mayet, nous avons été très heureux d'accueillir ce festival ludique et culturel en même temps. La culture fait partie de la richesse d'un territoire. Certes cela a été un coût pour la commune, puisque nous avons fait le choix d'offrir les entrées à toutes nos écoles, soit au total 319 élèves, toujours par principe d'équité pour les enfants quel que soit leur école.



Succès du spectacle « Le père tire bras » de la Compagnie Famille Petitplus

Pour cette escale mayétaise, du festival la municipalité avait ouvert le spectacle à toutes les écoles gratuitement. Ainsi les écoles mayétaises Saint-Exupéry, Jules Ferry et Notre-Dame-de-Bonneval, mais aussi l'école Victor Hugo de Verneil-le-Chétif ont répondu présent.

Les écoliers ont pu apprécier l'histoire du Père tire bras, dessinée sous leurs yeux par Christelle LeGuen, illustratrice utilisant la technique de la gouache noire et rouge, pour faire vivre les personnages. Les feuilles de dessin, filmées en gros plan étaient projetées sur grand écran.



tivé le jeune public. La musique

et à l'accordina, parfois entre, parfois pendant, les phrases du texte, par Gildas Le Buhé et Régis Huiban, a créé le rythme pour la main qui tenait le pinceau, que les enfants voyaient évoluer sur le grand écran.

A la fin du spectacle les écoles se sont vues offrir les dessins créés au cours du spectacle, pour continuer à faire vivre l'histoire un brin écologique, dans leurs écoles.

La lecture orchestrée par Gildas Le Buhé, de manière délicate, a captraditionnelle jouée au saxophone ténor, à l'accordéon chromatique



Ateliers créations entre peinture et musique

La Compagnie Famille Petitplus est intervenus pour créer avec les élèves de CM1 et CM2 de l'école Jules Ferry et l'école intercommunale d'enseignement artistique EIEA du Sud Sarthe, un film d'animation dessiné sur un grand rouleau de papier et sa bande son.

Dans la continuité et toujours dans le cadre de Malice au Pays, une résidence d'artiste a été mise en place pour intervenir auprès des élèves maétais. Lors de 3 séances sur 3 mois, les 52 élèves de Mayet ont appris à peindre avec Christelle Le Guen sous forme de réalisations de portraits, de paysages et l'imagination d'une histoire. Les musiciens aux violons, violoncelles, piano et percussions ont, eux travaillé avec Gildas Le Buhé autour de la musique bretonne et de l'improvisation.

Une restitution du travail, intitulée " Qu'y a t-il au bout du chemin? ", a été effectuée le 9 juin, à la salle des fêtes, avec les artistes de la Compagnie Famille Petitplus, les élèves de l'EIEA, les élèves de Jules Ferry et la professeur de danse contemporaine de l'EIEA Sud Sarthe, une performance artistique de très grande qualité était au rendez-vous pour le plus grand plaisir du public.



Fabienne Taillecourt, conseillère municipale, membre de la commission culture et patrimoine du Pays Vallée du Loir.

VIGILANTE TENNIS DE TABLE (PING PONG) DE MAYET

Le club de Mayet réalise une belle saison avec un suivi des entraînements qui a porté logiquement ses fruits en terme de compétition. L'ambiance conviviale et le sérieux des cours avec Corentin l'éducateur du Comité Départemental nous conduit à des résultats encourageants.

L'équipe 1 termine troisième de sa poule, beaucoup de solidarité entre joueurs

L'équipe 2 s'accroche à une deuxième place à égalité avec 3 autres clubs

L'équipe 3 gagne la dernière rencontre face au premier de la poule et termine en tête avec le droit de disputer les titres le 21 mai.

Les équipes minimales dont les jeunes abordaient la compétition pour la première fois ont réalisé quelques performances intéressantes.

La section de Coulongé a constaté une fréquentation régulière tous les vendredis soirs et des jeunes motivés. Nous avons organisé en 2017 une soirée Ping-Pong en famille qui a réuni 18 parents et enfants sur différents ateliers. Le partenariat avec le club de Pontvallain nous laisse une impression mitigée pour l'avenir.

Samedi 28 janvier nous avons accueilli les individuels jeunes Sarthe et le **dimanche 29 janvier** les individuels cadets/juniors Région.

Nos projets sur la prochaine saison :
Entraînements :

Mardi 17h30 à 18h30 débutants et perfectionnement

Jeudi 17h30 à 19h jeunes avec éducateur du comité départemental, **19h à 20h prolongement avec adultes**, au-delà toutes catégories. **Vendredi 18h** création atelier loisirs en parallèle de l'entraînement habituel.

Animation loto autour du Ping Tournoi annuel du club, stage du Comité pour les jeunes
Organisation des individuels Région



VIENS T'ECLATER AVEC NOUS-LE PING UN SPORT POUR TOUS

REJOIGNEZ-NOUS !!! CONTACT : 07 88 60 63 86 Mail : hamonic.daniel@orange.fr



VIGILANTE PETANQUE MAYET

La pétanque c'est d'abord un loisir mais aussi un sport de compétition qui demande adresse concentration et maîtrise de soi.

Les jeux de boules remontent à l'antiquité.

La pétanque est récente son appellation vient de « péstanqués » qui veut dire pieds joints en provençal. Avec plus de 300 000 licenciés dont 16 % de femmes la pétanque est l'une des 10 premières fédérations sportives en France. Un grand merci à la chaîne de télévision 21 qui diffuse régulièrement des compétitions.

Le club de Mayet compte actuellement 99 titulaires d'une licence et 15 d'une carte de Bienfaiteurs ; Entraînements : Les entraînements ont lieu au stade du Pré Vert le mardi, le jeudi, le vendredi et samedi à 14 h et le vendredi à 20 h 30. Licences: Seniors et juniors 35 € cadets minimes et benjamins 1 € Concours: Le club organise en 2017, 7 concours inscrits au calendrier départemental, réservés aux licenciés. Des concours ouverts à tous (13 et 14 juillet et aout par exemple) une dizaine de concours sont organisés dans le boulodrome couvert.

Divers: L'éclairage des terrains extérieurs a été effectué par des bénévoles et la participation de la municipalité.

Contact M. BONASSI Pierrino 02.43.46.60.30 ou 06.07.89.38.24



Quelques résultats

Une équipe championne de Sarthe tripléte promotion qui ira représenter la Sarthe au championnat de France à Ax les Thermes (09 Ariège)

Un joueur minime du club champion de Sarthe ira à Soustons (30) les 26 et 27 août au championnat de France.

Un joueur cadet et un joueur minime sont qualifiés pour le championnat régional à Ernée (53)

Une équipe triplétes promotion qualifiées pour le championnat régional Les Herbiers (85)

Trois équipes vétérans triplétes qualifiés pour le championnat régional à Ernée (53)

Une féminine et un senior en tête à tête qualifiés pour le championnat régional Les Herbiers (85)

FELICITATIONS A TOUTES ET TOUS CES JOUEURS

VIGILANTE FOOTBALL saison 2016 2017



La fin de saison 2016-2017 se rapproche pour la Vigilante Football. Les objectifs du groupe seniors ont été atteints avec tout d'abord, le maintien en 1ère division de district pour l'équipe A et la remontée en 3ème division de district pour l'équipe B .

En ce qui concerne les jeunes, la saison est presque terminée également.

Les U18 ont réalisé une bonne saison avec une montée en division supérieure à la fin de la 1ere phase et un championnat correct en 2nd phase ainsi qu'un bon parcours en coupe puisqu'ils ont atteint les ¼ de finale voire plus pour la deuxième année consécutive.

Les U15 en entente avec Pontvallain ont réalisé une bonne saison dans un bon esprit. Les U13 en entente avec Marigné ont réalisé une excellente saison avec certainement une montée en division supérieure (1ère division) pour l'équipe 1

et une deuxième place pour l'équipe B dans sa division. L'équipe 1 a également participé à la finale de coupe départementale.

L'école de football a obtenu de bon résultat dans l'ensemble, les U11 vont terminer 4ème dans leur championnat de secteur. Et les U9 et U7 ont participé à de nombreux plateaux dans un excellent esprit.

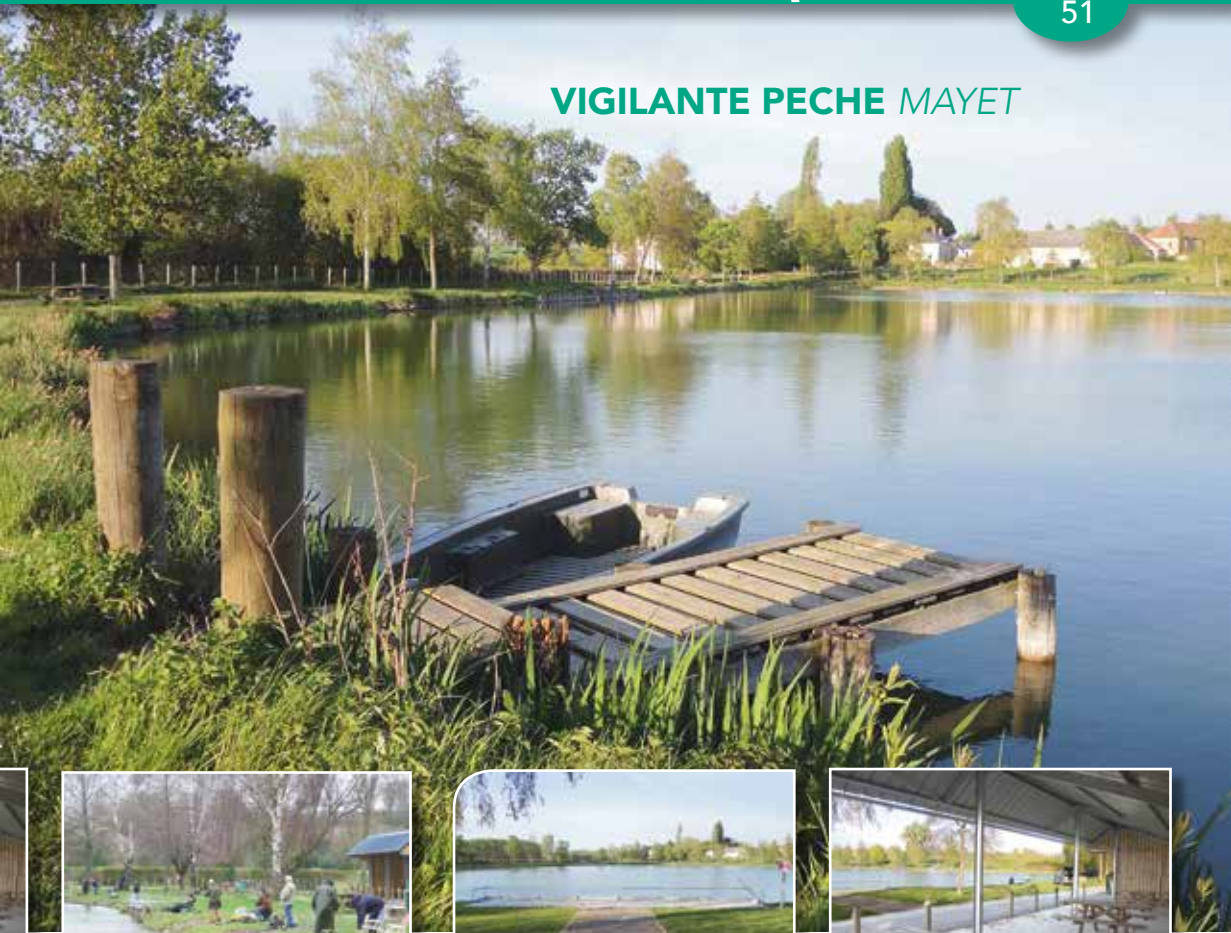
La fin de saison se rapproche et donc la saison des tournois pour l'ensemble de jeunes footballeurs.

La Vigilante Football est à la recherche de jeunes garçons et filles pour la rentrée prochaine (nés entre 2012 et 2000) ainsi que de seniors (nés avant 2000).

La Vigilante football vous propose son site internet dont voici l'adresse : vigilante-mayet.footeo.com



VIGILANTE PECHE MAYET



Les 3 jours truites de mars, nous donne un bilan mitigé, le temps et le froid n'étaient pas en notre faveur. La journée truites d'avril, par contre fut un véritable succès avec un nombre important de pêcheurs, certain venant de départements limitrophes. Un alevinage de gardons a été fait pour la saison du plan d'eau (petit et gros), mille truites ont été déversées pour les 3 jours et « La Truite de L'Aune » d'Ecommoy ont mis 2 fois des truites portion. Une nouvelle signalétique a été faite, elle n'est pas respectée par les pêcheurs ainsi que les promeneurs, que faire

Pour 2018 nous prévoyons de refaire les emplacements pêche, nous ferons appel aux pêcheurs pour nous aider. **Dates à retenir : le 14 juillet** aux Chevriers, **le 26 août** la journée gardons et la journée truites également aux Chevriers.

Nous tenons à remercier les membres bénévoles, la mairie et les espaces vert pour la bonne tenue et la propreté du plan d'eau.

KARATE Club



Pour toute inscription et renseignements:
Contact : Président et professeur du K.C.S.R
Mayet Mr Christophe Nourri
Tel: 02 43 46 25 14



VIGILANTE TENNIS MAYET



Automne, hiver, printemps, à chaque saison sa réussite sportive pour la Vigilante Tennis !

Un championnat d'hiver propice aux bonnes performances !

Un titre de championnes de Sarthe en deuxième division pour les 13/14 ans filles (Callista Langlais, Lou Hameau, Élodie Jacob), une autre équipe jeune demi-finaliste (les 12 ans garçons Guiliann Tanguy, Baptiste Brard, Loris Grandchamp), des équipes premières femmes et hommes qui se maintiennent en régionale 3 avec un classement final en haut de tableau, le bilan de cet hiver est plus que positif pour les équipes du club.

Les clubs du sud Sarthe en synergie !

Mayet, Aubigné-Racan, Écommoy, Château du Loir et Le Lude se sont associés cet automne et cet hiver pour organiser des plateaux d'une journée pour les enfants de moins de 11 ans, chaque club accueillant à chaque journée un niveau différent. Au total des 3 jours, 118 inscriptions ont été enregistrées ! La formule est sans nul doute à conserver.

Toujours plein de bons résultats en tournois pour les jeunes !

Chronologiquement, la saison fut lancée par la place de finaliste en 12 ans de Lou Hameau à Saint Cyr sur Loire. A suivi ensuite un excellent tournoi des Cèdres à Noël avec la victoire en 12 ans de **Callista Langlais contre Lou en finale**, et les places de **finalistes de Guiliann Tanguy en 12 ans, Lisa Langlais et Axel Sallier tous les deux en 15/16 ans**. Lors de ces mêmes vacances de Noël, **Lou est finaliste du tournoi de l'USM en 13/14 ans**. Retour à l'USM aux vacances d'hiver avec **la place de finaliste de Romain Ehrhardt en 15/16 ans**. Et à ces mêmes vacances, un petit tour dans le Maine et Loire avec **la victoire de Lou en 12 ans au tournoi des Ponts de Cé**.





Un tournoi des jeunes toujours aussi réussi !

Une participation en augmentation par rapport à l'an passé : 101 inscriptions contre 91 en 2016. Des joueurs venant de multiples horizons (St Cyr sur Loire, Saintes en Charentes Maritimes, Éguilles à côté d'Aix, US Naqueville à côté de Cherbourg, Paris, Vendôme, TC Aigle dans l'Orne). De très bons résultats des Mayétais : **3 places de vainqueur et 4 places de finaliste**. Un très bon investissement des bénévoles et notamment des jeunes. **Que du positif dans cette édition !**

Direction le sud pour les étudiants !

Double titre **au niveau Académique en Nationale 2 pour Chloé Blossier et Fabien Bellois !** Ce qui faisait suite à leurs victoires lors de la phase départementale de l'Université du Maine. Au moment où vous lirez ces lignes, ils auront disputé les championnats de France à La Grande Motte les 13, 14 et 15 juin.

Championnats individuels seniors : un trio bien placé !

De bons résultats là aussi pour nos représentants. Chloé Blossier et Marine Ehrhardt sont respectivement finaliste et demi-finaliste en seconde série tandis que Fabien Bellois est quart de finaliste en troisième série.

Championnats individuels jeunes : les Mayétais toujours bien présents !

Déjà 4 joueurs dans le dernier carré au moment où vous lirez ces lignes dans ce championnat s'étant terminé les 20 et 21 mai. **Marine Ehrhardt en 17/18**

ans, Axel Sallier en 15/16 ans, Cécile Picouleau en 14 ans, Lou Hameau en 12 ans. Et Tess Racois en 13 ans disputait un quart de finale le 13 mai. La présence des Mayétais au meilleur niveau Sarthois est toujours remarquable. On peut y ajouter **les places de quart de finaliste de Guilliann Tanguy en 12 ans et Anna Racois en 17/18 ans.** En sachant que les vainqueurs de chaque catégorie auront disputé les régionaux **à La Baule les 3, 4 et 5 juin.**

Toujours une grande vitalité du club dans l'organisation de manifestations !

Vente de calendriers en novembre – décembre, repas dansant en février, marche semi-nocturne en juin, le club s'investit toujours autant pour faire vivre la commune. Et assurer des rentrées financières nécessaires à son fonctionnement.

Tournoi des adultes : comme d'habitude en juillet !

Il aura lieu du **3 au 23 juillet**. Il concernera comme d'habitude les simples hommes seniors, plus de 35 ans et plus de 45 ans, les simples dames seniors et plus de 35 ans, les doubles hommes, dames et mixte. L'édition 2016 avait connu un record avec 192 inscriptions. Parions sur 200 cette année ?

Vos contacts :

Bruno Godefroy au 06 63 80 10 01

Emmanuel Couléard au 06 62 47 68 69

Une adresse mail : tennis.vigilante@sfr.fr

Le site internet du club : www.club.fft.fr/vigilantetennismayet

La page Facebook du club : www.facebook.com/vigilantetennismayet



COMPTE RENDU

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2017

Le seize janvier 2017 à vingt heures les Membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. BEAUDOUIN.

La séance est ouverte à 20 heures.

PRÉSENTS : M. BEAUDOUIN, Mme POLISSET, M. CHAPPELLIERE, M. HUBERT, M. NOURRI, Mme GIRAUDON, M. PERREUX, Mme POUPARD, Mme LECLOU, Mme TAILLECOURT, M. PAPIN, M. MÉNAGER, M. SENAILLE, M. ROUSSEAU, Mme LAFOIS, M. CHANTOISEAU, M. HANNIER, Mme BAREAU

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme DUFOUR, donne pouvoir à M. BEAUDOUIN

M. GAUTELIER, donne pouvoir à M. PAPIN

Mme GOTEFROY, donne pouvoir à M. CHAPPELLIERE

Mme BEAUDOUIN, donne pouvoir à Mme POLISSET

ABSENTS :

M. PESLERBE

OBSERVATIONS CONCERNANT LE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Novembre 2016 : Aucune.

Secrétaire de séance : Mme POLISSET

DELIB 1 : Achat de la parcelle AA n°295

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la voie du Pique Prune et de son parking pour les écoles, le parcours des camions de ramassages des Ordures Ménagères a dû être revu.

Afin de faciliter le passage des camions et de permettre ainsi une collecte de tous les habitants des rues concernées, il faut élargir un virage à l'angle de la parcelle AAn° 142.

Pour ce faire, il est proposé au conseil de se positionner sur l'achat d'une parcelle cadastrée AA n° 295, d'une superficie de 9 m², avenue de la pelouse, propriété actuelle de Mme Esnault, pour un montant net vendeur de 180.54 € HT, les frais d'actes étant à la charge de la commune.

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, approuvent cette proposition à l'unanimité des votants (22 POUR), et afin de signer le compromis de vente et l'acte authentique de vente, donne tous pouvoirs à

- Monsieur BEAUDOUIN, maire de la Commune de MAYET,

- A défaut à Maître GAISNE PECHABRIER, notaire à MAYET (72360),

- A défaut, à tous collaborateurs de Maître Céline GAISNE PECHABRIER, notaire à MAYET (72360), avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

DELIB 2 : Indemnisation d'agriculteurs suite a des dommages sur leurs cultures

Dans le cadre de l'entretien du plan d'eau avec l'abattage des peupliers arrivés à maturité, des dégâts ont été occasionnés sur les parcelles voisines qui avait étéensemencées depuis quelques semaines.

Ainsi, deux exploitants se retrouvent lésés sur 2500 m² pour l'un et pour 1250 m² pour l'autre.

Suite à la constatation des dégâts, et après négociations avec les exploitants concernés, une indemnisation est proposée au conseil municipal pour un montant calculé sur une base de 100 quintaux/hectare, ce qui représente respectivement une indemnité de 375 € pour l'un et 187.5 € pour l'autre.

Il est donc proposé au Conseil la mise en place d'une indemnité pour perte de recette de 375 € pour M D.JOUBERT et de 187.5 € pour M LORIERE

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, approuvent cette proposition à l'unanimité des votants (22 POUR)

DELIB 3 : Deliberation de principe sur le changement de modalite de delivrance descartes nationales d'identite

M le Maire explique que le gouvernement a décidé de supprimer aux mairies l'enregistrement des cartes d'identité. La mise en application devrait intervenir en février 2017.

Les conséquences de cette décision arbitraire sont importantes pour les administrés. Au niveau national, c'est près de 1.8 millions de citoyens qui vont devoir se déplacer dans les quelques communes désignées pour obtenir ce précieux sésame obligatoire pour chacun d'entre nous. En Sarthe c'est 18 000 Sarthois qui seront concernés.

Nous ne pouvons nous satisfaire d'une telle décision. Même si, d'après la Préfecture, cette évolution semble actée, chaque conseil municipal peut faire part de son mécontentement et tenter d'influer sur cette décision.

C'est pourquoi M le Maire, propose au conseil municipal de s'opposer à cette décision de modifier les modes de distribution des Cartes Nationale d'Identité et de demander le maintien du fonctionnement actuel.

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, approuvent cette proposition à la majorité des votants (21 POUR), 1 abstention (M Rousseau)

DELIB 4 : Ouverture de credit d'investissement

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal de la nécessité d'ouvrir les crédits d'investissement dans l'attente du vote du Budget Primitif 2017, à hauteur du ¼ des crédits ouverts à l'année (hors emprunts), ceci pour l'ensemble des budgets.

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, approuvent cette ouverture de crédits d'investissement à l'unanimité des présents.

QUESTIONS DIVERSES

Point sur les travaux réalisés ou en cours :

Ecole Jules Ferry :

Hall d'accueil terminé et fonctionnel

Visiophone installé à la vingtaine de Janvier pour filtrer les entrées sur les temps périscolaires

Restaurant scolaire « L'amuse-bouche » : mise en place d'un abris pour les enfants afin qu'ils puissent être protégés en cas de mauvais temps. Réalisation en interne, sur le modèle de ce qui a été fait à l'entrée de l'école Jules Ferry.

Collège : un abri est de nouveau demandé au niveau de l'entrée du collège. Ce sujet à déjà commencé à être travaillé, mais dans un premier temps, en partenariat avec le conseil Départemental. Une possibilité de partenariat a été envisagée, mais il semble que cela ne pourra pas aboutir. Une solution en interne, sur le modèle de ce qui est fait à la cantine pourrait être envisagée dans ce cas-là.

Halte « Abbé Pierre » : le local actuel (derrière la mairie, à côté des toilettes publiques) ne permet pas l'accueil des personnes orientées par le 115 dans des conditions acceptables (absence de douche et de toilettes). Le départ du Sessad (dans le bâtiment derrière la mairie) va permettre de nouveaux aménagements conformes à ce minimum d'exigences. Ainsi, l'étage du bâtiment va être aménagé pour accueillir les archives de la mairie, et une pièce au rez de chaussée, avec la salle de bain, seront aménagées pour accueillir les personnes de passage.

Gymnase : les travaux de réfection de toiture vont commencer prochainement.

Des travaux vont commencer pendant les vacances de février pour aménager des toilettes accessibles pour les personnes à mobilité réduite et améliorer le stockage du matériel du collège.

Une réflexion est lancée sur le nom qui pourrait être donné à la salle des fêtes ou au gymnase.

Infos diverses :

M Beaudouin informe le conseil que M Peslerbe a présenté sa démission de la présidence de la commission finances pour raisons personnelles.

L'école Jules Ferry organise une collecte de papier du 30 janvier au 10 février lui permettant de financer partiellement leurs projets. Tout dépôt sera le bienvenu.

Le Festival « Malice au Pays » fait escale à Mayet le 07 février, à la salle des fêtes pour deux représentations : 10 h 00 et 14h 30.

Fin de la séance à 21h40



COMPTE RENDU

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2017

Le six mars 2017 à vingt heures les Membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. BEAUDOUIN.

La séance est ouverte à 20 heures.

PRÉSENTS : M. BEAUDOUIN, Mme POLISSET, M. CHAPPELLIERE, Mme DUFOUR, M. HUBERT, M. GAUTELIER, M. NOURRI, Mme GIRAUDON, M. PERREUX, Mme POUPARD, Mme LECLOU, Mme GOTEFROY, Mme TAILLECOURT, M. PAPIN, M. MÉNAGER, M. SENAILLE, M. ROUSSEAU, Mme LAFOIS, M. CHANTOISEAU, Mme BAREAU
 ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :
 Mme BEAUDOUIN donne pouvoir à Mme POUPARD,
 M. HANNIER donne pouvoir à M. CHANTOISEAU,
 ABSENTS : M. PESLERBE

OBSERVATIONS CONCERNANT LE CONSEIL MUNICIPAL DU 16 janvier 2017 : Aucune.

Secrétaire de séance : Mme POLISSET

A la demande de M le Maire, et après accord du conseil à l'unanimité des présents, un point est ajouté à l'ordre du jour : Point 8 : Permis de démolir pour aménagement de parkings (Local Croix Rouge, à l'angle de la ruelle Fouqueray et les garages Carreau, avenue de la pelouse)

DELIB 1 : Vente d'une parcelle de 2304 m² sur la zone du vieux moulin à l'entreprise RCB

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil le projet d'acquisition de la société RCB et explique que, pour les besoins de ce projet, cette dernière souhaite se porter acquéreur de la parcelle cadastrée Section AH n° 10p, Terrain B d'une superficie de 2 304 m².

Cette parcelle a été estimée à 3.50 € le m², comme les parcelles voisines de la zone communautaire, ce qui porterait le montant de cette opération à 2 304 m² x 3.5 € = 8 064 €

Pour cela, il est demandé aux Membres du Conseil de bien vouloir : prendre acte de la décision de la Société RCB de se porter acquéreur de la parcelle susvisée ;

-désigner Maître GAISNE-PÉCHABRIER, Notaire associé de la SELARL « Céline GAISNE-PÉCHABRIER, Notaire du Sud-Sarthe - Le Lude » en la résidence du Lude, 36-38 Boulevard Fisson, pour la rédaction de l'acte authentique, étant entendu que les frais notariés seront laissés à la charge de l'acquéreur ;

-habiliter Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes à intervenir pour le règlement de ce dossier.

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, approuvent l'ensemble de ces points à l'unanimité des présents (22 voix POUR)

DELIB 2 : Adhésion à un groupement de commandes pour les travaux d'entretien de la voirie communale, programme 2017 à 2018 – projet de convention constitutive du groupement de commandes entre les communes du canton du Lude

La Communauté de Communes Sud Sarthe et les Communes membres ont mis en place un groupement de commande pour les fournitures de voirie en fin 2016 (Délibération du conseil municipal du 28 nov 2016.

Suite aux remarques de la préfecture, cette délibération doit être reprise selon les modalités suivantes :

Comme chaque année, les communes engagent des travaux d'entretien pour assurer la pérennité du patrimoine communal routier. Par souci de simplification des procédures, et conformément à l'article 28 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, il est envisagé la constitution d'un groupement de commandes, composé des 23 communes du canton du Lude, permettant la coordination et le regroupement des prestations et travaux demandés par les personnes publiques concernées par la réalisation des opérations.

Par souci de simplification des procédures, et conformément à l'article 28 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, il est envisagé la constitution d'un groupement de commandes, composé des 23 communes du canton du Lude, permettant la coordination et le regroupement

des prestations et travaux demandés par les personnes publiques concernées par la réalisation des opérations.

Les travaux comprennent : du rechargement, du reprofilage, des travaux d'enduits, des fossés et des trottoirs.

La constitution du groupement et son fonctionnement sont formalisés par une convention.

Ainsi, le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la voirie routière,

Vu le code rural,

Vu l'article 28 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le projet de convention constituant le groupement de commandes pour les travaux d'entretien de la voirie communale, après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des votants (22 POUR) :

- décident d'adhérer au groupement de commandes pour les travaux d'entretien de la voirie communale programme 2017 à 2018,

- Approuvent le projet de convention constituant le groupement de commandes pour les travaux d'entretien de la voirie communale,

- autorisent le maire à signer la convention pour le groupement de commandes avec les maires des communes du canton du Lude,

- désignent la commune de Mansigné représentée par M. BOUSSARD François, Maire, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes,

- élisent parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres

M Jean François CHAPPELLIERE (titulaire) et M Jean Paul BEAUDOUIN (suppléant) comme membres de la commission ad hoc du groupement,

- décident de fixer les montants de travaux à réaliser chaque année comme suit :

Montant minimum HT : 50 000 € (soit un montant TTC de 60 000€)

Montant maximum HT (3 fois le minimum HT) : 150 000 € (soit un montant TTC de 180 000 €.)

Cette délibération annule et remplace la délibération n°5 du 28 novembre 2016 sur le même sujet suite aux demandes de la préfecture.

DELIB 3 : Révision de loyers

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal de la nécessité de procéder à la révision de certains loyers arrivant à échéance, à savoir :

À compter du 1er octobre 2016 :

Augmentation du loyer de 0,50 % (Calcul sur la base de l'Indice de la construction 2ème trim. 16)

- GOUBARD Jacky : soit un loyer de 328,92 € par trimestre Augmentation du loyer de 0,07 % (Calcul sur la base de l'Indice des loyers commerciaux 1er trim. 16)

- Sarl C.T.M. : soit un loyer de 371,28 € par mois

À compter du 1er novembre 2016 :

Augmentation du loyer de 0,50 % (Calcul sur la base de l'Indice de la construction 2ème trim. 16)

- POSSIDONIO : soit un loyer de 108,71 € par trimestre

À compter du 1er décembre 2016 :

Augmentation du loyer de 0,50 % (Calcul sur la base de l'Indice de la construction 2ème trim. 16)

- ROZIÈRES : soit un loyer de 389,40 € par mois

À compter du 1er février 2017 :

Augmentation du loyer de 2,18 % (Calcul sur la base de l'Indice de la construction 3ème trim. 16)

- CUMA DU GD BOIS : soit un loyer de 309,08 € par mois

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 15 juillet 2002, il a été décidé d'instaurer un bail commercial pour la location de locaux de stockage avec la société ADINE, décomposé en deux parties Guittion 1 et Guittion 2.



DELIB 4 : Renouvellement de Bail avec la société ADINE

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 15 juillet 2002, il a été décidé d'instaurer un bail commercial pour la location de locaux de stockage avec la société ADINE, décomposé en deux parties Guittion 1 et Guittion 2.

Ces baux sont aujourd'hui arrivés à expiration, il convient d'en établir de nouveaux avec les modalités en vigueur actuellement, reprenant les conditions générales des baux précédents, à savoir :
Durée du bail : 9 ans

Montant des loyers : Guittion 1 : 1020 € HT /mois
Guittion 2 : 1140 € HT /mois

Ce montant sera soumis à la TVA en vigueur et sera actualisé annuellement sur l'indice ILAT relatif aux bureaux et entrepôts.

Ainsi, Vu le bail initial établi à compter du 1er janvier 2002, Considérant le renouvellement du bail avec effet rétroactif au 1er janvier 2017,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents (22 voix POUR)

APPROUVE la mise en place de nouveaux baux commerciaux avec l'entreprise ADINE aux conditions ci-dessus énoncées
AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires

DELIB 5 : Location d'un local communal à l'entreprise Sarthe Gaz sur la zone du vieux Moulin

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 21 SEPTEMBRE 1999 il a été décidé d'instaurer un bail commercial pour la location de locaux de stockage avec Jacky Goubard pour son entreprise de peinture. Monsieur Goubard ayant signifié son congé pour le 1er Mars 2017, et l'entreprise Sarthe Gaz souhaitant se porter locataire de ces locaux à compter du 10 mars 2017,

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal d'établir un nouveau bail commercial avec l'entreprise Sarthe gaz selon les modalités suivantes :

Durée du bail : 3 ans

Montant des loyers : 110 € HT /mois

Ce montant sera soumis à la TVA en vigueur et sera actualisé annuellement sur l'indice ILAT relatif aux bureaux et entrpôts.

Ainsi,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimit des présents (22 voix POUR)

APPROUVE la mise en place du nouveau bail commercial avec l'entreprise Sarthe GAZ aux conditions ci-dessus énoncées
AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires

Délib- 6 : Médiathèque : sorties d'inventaire

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil, pour approbation, la liste des livres, périodiques, CD-Rom et phonogrammes devant sortir de l'inventaire de la Médiathèque afin que ceux-ci soient donnés à diverses associations, vendus ou détruits le cas échéant.

Voici le détail de ces éliminations :

1. Livres :

Album :

Roman adulte : 502

Roman enfant : 1

Roman ados : 2

BD jeunes : 4

Documentaire jeunes : 1

2. CD audio : 4

3. CD Rom : 1

4. Revues :

a. Secteur adulte :

L'obs – Année 2015 (50 exemplaires)

L'histoire - Année 2005 (5 ex)

Géo – Année 2005 (14 ex)

Psychologies magazine – Année 2014 (12 ex)

Assistants maternelles – Année 2014 (11 ex)

Parents – Année 2014 (10 ex)

Infobébés – Année 2013 (7 ex)

L'ami des jardins – Année 2013 et Année 2014 (15 ex)

Système D – Année 2013 et Année 2014 (10 ex)

Bricothèmes – Année 2013 et Année 2014 (6 ex)

Auto-Moto – Année 2014 et Année 2015 (21 ex)

01 Net – Année 2013 et Année 2014 (18 ex)

60 millions de consommateurs – Année 2014 (3 ex)

Maxi-cuisine – Année 2011 et Année 2012 (15 ex)

Marie-Claire Idées – Année 2012 et Année 2013 (12 ex)

b. Secteur jeunes :

Belles histoires Année 2007, 2008, 2009 et 2011 (33 ex)

J'apprends à lire – Année 2008 à 2011 (44 ex)

Popi – Année 2010 et 2011 (24 ex)

J'aime lire – Année 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011 (74 ex)

Wapiti – Année 2013 (17 ex)

Images doc – Année 2011 et 2012 (24 ex)

Virgule – Année 2011 (5 ex)

Le petit Léonard – Année 2011 (5 ex)

Science & vie junior – Année 2013 et 2014 (36 ex)

Le monde des ados – Année 2015 (17 ex)

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, approuvent cette sortie d'inventaire à l'unanimité des présents (22 voix POUR)

DELIB 7 : Désignation de deux membres pour intégrer la commission intercommunale des impôts directs

Monsieur le Maire explique que la mise en place d'une commission intercommunale des impôts directs au niveau de la nouvelle communauté de communes Sud Sarthe impose à la commune de Mayet de désigner deux représentants, qui doivent faire partie de la commission communale des impôts directs (validée par les instances départementales).

Monsieur le Maire propose comme représentants de la commune :

Monsieur Gérard Petithomme, agriculteur retraité, demeurant au 1 chemin maison neuve, 72 360 Mayet

Et

Madame Renée RAGOT, agricultrice retraitée, demeurant au ruisseau, 72 360 Mayet

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, approuvent cette proposition à l'unanimité des présents (22 voix POUR)

DELIB 8 : Permis de démolir pour aménagement de parkings (Local Croix Rouge, à l'angle de la ruelle Fouqueray et les garages Carreau, avenue de la pelouse)

Point rajouté à l'ordre du jour en début de séance après approbation du conseil.

Monsieur le Maire explique que la commune projette la réalisation de parkings aux adresses citées en objet et présente les projets.

Une demande d'autorisation de démolir les actuels locaux doit être instruite conformément au Code de l'Urbanisme pour ce type de réalisations.

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents (22 voix POUR), autorisent Monsieur le Maire :

-à déposer les demandes de permis de démolir et à signer les futures décisions de démolition.

-à déposer les demandes d'autorisation d'occupation du sol, qui seront instruites selon les prescriptions du règlement du Plan Local d'Urbanisme de la commune et selon celles du Code de l'Urbanisme, ainsi que tous documents annexes et nécessaires à ces demandes.

QUESTIONS DIVERSES

- Travaux à l'intersection de la rue Daniel Grassin et de la ruelle Fouqueray

La démolition de l'ancien hangar de la croix rouge a découvert une vieille maison, acquise par la commune en 1888, et qui a un certain cachet.

Il était prévu initialement de mettre ce terrain à nu et de l'aménager pour créer du stationnement supplémentaire.

Cependant, l'intérêt esthétique de cette maison a entraîné des réactions en faveur de la préservation de cette bâtisse.

Ainsi, un estimatif des coûts de démolition (avec la reconstruction des murs mitoyens) arrive à 7500 €

Un estimatif des coûts de rénovation (toiture et murs à reprendre avec les enduits arrive à 14 000 €



M Rousseau propose que cette maison soit destinée aux activités des jeunes de la commune.

M Hubert propose qu'elle soit destinée à l'accueil d'expositions locales.

Après débats, le conseil se positionne à la majorité (avec 19 voix POUR et 3 abstentions) pour la préservation de cette maison.

La possibilité de réutiliser des tuiles plates récupérées localement va être chiffrée.

Des recherches devront être faites sur les possibilités d'obtenir des subventions sur les travaux. (faire porter le projet par une association ?)

De plus, la destination de cette maison reste à définir.

Il faudra dans tous les cas bien prendre en compte la sécurisation de ce site, en veillant particulièrement à ce que les accès soient bien bloqués.

- Point sur les procédures en cours entre la commune et M Bougas
Pour rappel, il y a deux procédures actuellement en cours, l'une concerne le terrain sur la route d'Ecommoy, destiné à accueillir une enseigne commerciale, l'autre procédure concerne différents terrains situés sur le lotissement de l'Aubépin. Dans les deux cas, M Bougas conteste à la commune le droit d'utiliser ces terrains en tant qu'exploitant de ces parcelles.

Ces deux affaires ont été plaidées en première instance l'année dernière, au bénéfice de la commune. M Bougas a fait appel dans les deux cas.

La procédure d'appel pour le terrain sur la route d'Ecommoy a eu lieu en février et le résultat devrait être transmis à la vingtaine de Mars.

La procédure d'Appel pour les terrains de l'aubépin a été reportée plusieurs fois, une nouvelle date a été arrêtée au 30 mai 2017 au lieu du 07 mars.

Commission Finances

M Beaudouin propose à Julien Ménager de rejoindre la commission finances.

M Rousseau demande des détails sur le départ de M Peslerbe de la commission finances, mais M Beaudouin ne souhaite pas commenter ce point.

Martine Dufour rappelle que les membres de la commission finances ont tous reçus un mail de M Peslerbe qui expliquait sa décision.

- Prochains scrutins

Il est rappelé aux élus de s'inscrire sur les différents postes à tenir pour les prochains échéances électorales. Pour rappel, ces dates de scrutins sont :

Le 23 avril et le 07 Mai pour les présidentielles,

Le 11 et 18 juin pour les législatives.

- Point sur le CEP (Conseil en Energie Partagée)

M Beaudouin fait une présentation rapide du CEP. L'ademe soutient actuellement ce type de démarche à hauteur de 80%. Cela permet de définir les stratégies d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, publics ou privés.

Le document de présentation sera envoyé avec ce compte rendu.

-Un rappel est fait sur l'organisation du carnaval des écoles :

Le 18 mars, départ de l'école St Exupéry à 15h00.

-Point sur les travaux divers :

Les toilettes PMR au gymnase sont terminées. commission.

Point sur les travaux divers :

Les toilettes PMR au gymnase sont terminées.

La toiture sur les vestiaires du Gymnase a été réceptionnée

L'implantation du parcours santé au camping a été validée en commission. Installation dans les jours qui viennent. Viendront ensuite l'installation du terrain de volley et de pétanque.

Les clôtures sont terminées, et une réflexion est en cours sur la plantation de haies pour remplacer les peupliers.

La commission environnement a acté l'expérimentation d'allées enherbées au cimetière, ainsi que l'avancée du projet de jardins familiaux.

Jury du Fleurissement pour la commune entre le 26 juin et le 20 Juillet.

Le projet d'abris au niveau de l'entrée du collège est en cours de réflexion en interne au niveau de la commune, faute de participation du Conseil Départemental.

-Quelques dates :

Peintres en liberté le 1er Octobre 2017

Fête de la musique le 24 juin

Salon des vins : inauguration le 25 mars à 11h30

Commission finances le lundi 13 mars à 19h30

Conseil municipal pour le vote du budget le 27 mars à 19h30

Fin de la séance à 22h20

COMPTE RENDU

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2017

Le vingt-sept mars 2017 à vingt heures les Membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. BEAUDOUIN.

OBSERVATIONS CONCERNANT LE CONSEIL MUNICIPAL DU 7 mars 2017 : .

La séance est ouverte à 20 heures.

PRÉSENTS : M. BEAUDOUIN, Mme POLISSET, M. CHAPPELLIERE, M. HUBERT, M. GAUTELIER, Mme GIRAUDON, M. PERREUX, Mme TAILLECOURT, M. MÉNAGER, M. SENAILLE, Mme LAFOIS, M. CHANTOISEAU, Mme BAREAU, M. HANNIER

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme DUFOUR donne pouvoir à M HUBERT

M. NOURRI donne pouvoir à Mme TAILLECOURT

Mme POUPARD donne pouvoir à M SENAILLE

Mme GOTEFROY donne pouvoir à Mme POLISSET

M. PAPIN donne pouvoir à M GAUTELIER

Mme BEAUDOUIN donne pouvoir à M CHAPPELLIERE,

M. ROUSSEAU donne pouvoir à M. CHANTOISEAU,

ABSENTS : M. PESLERBE ; Mme LECLOU

Secrétaire de séance : Mme POLISSET

DELIB.1 - Approbation du compte de gestion du Receveur pour le Budget Commune

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. BEAUDOUIN, ce jour ;

Après s'être fait présenter le budget primitif principal commune de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget principal Commune de l'exercice 2016.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'aucune remarque n'est à formuler,
1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant que la comptabilité des valeurs inactives ;



déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, VOTENT à 21 VOIX POUR.

DELIB.2 - Approbation du compte de gestion du Receveur pour le Budget Caisse des Écoles

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. BEAUDOUIN, ce jour ;

Après s'être fait présenter le budget primitif principal commune de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget Caisse des Écoles de l'exercice 2016.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'aucune remarque n'est à formuler,
1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant que la comptabilité des valeurs inactives ;
déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, Votent à 21 VOIX POUR.

DELIB.3 - Approbation du compte de gestion du Receveur pour le Budget Assainissement

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. BEAUDOUIN, ce jour ;

Après s'être fait présenter le budget primitif principal commune de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget Assainissement de l'exercice 2016.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'aucune remarque n'est à formuler,
1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant que la comptabilité des valeurs inactives ;

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, votent à 21 VOIX POUR.

DELIB.5 - Vote des Comptes Administratifs 2016

M. Le Maire soumet au conseil municipal le rapport suivant :
Le compte administratif communal de l'exercice 2016, vous a été remis. Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce document retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice. Ce Compte administratif illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées et les services rendus à la population, et témoigne de la santé financière de notre commune.

En application de l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal élit un président de séance ad hoc pour débattre et voter le compte administratif.

M. Jean-Claude GAUTELIER, élu président de séance rapporte le compte administratif de l'exercice 2016, dressé par le Maire.

M. Jean-Claude GAUTELIER, président de séance :
Donne acte de la présentation faire du compte administratif 2016, qui est résumé par les tableaux ci-joints.

Constata aussi bien pour la comptabilité principale que pour la comptabilité annexe de la Caisse des Ecoles, des Lotissements T.ABCD et T.G et de l'assainissement les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

Reconnaît la sincérité des Restes à réaliser.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés page suivante.

Après avoir entendu en séance le rapport de M. Jean-Claude GAUTELIER, président de séance,

M. Le Maire ayant quitté la séance,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vote à 19 VOIX POUR et 2 ABSTENTIONS (M ROUSSEAU, Mme BAREAU) les comptes administratifs de la commune pour l'exercice 2016 du Budget principal et des Budgets Annexes.

Delib 6 Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 Budget Commune de Mayet

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. GAUTELIER J.C. Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016 ; Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016 ; Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :(voir pages 60-61)

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, Votent à 21 VOIX POUR.

DELIB 7 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 Budget « Caisse des écoles »

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. GAUTELIER J.C.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016 ; Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016 ; Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants : (voir pages 60-61)

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, Votent à 21 VOIX POUR ;

DELIB 8 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016: Budget « Assainissement »



Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. GAUTELIER J.C.
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016 ;
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016 ;
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants : (voir pages 60-61)

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré,
Votent 21 VOIX POUR.

DELIB. 9 - Fixation du taux des quatre taxes locales
Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. BEAU-DOUIN, ce jour ;
DÉCIDE :

de voter des taux d'imposition applicables en 2017 aux quatre taxes directes locales, à savoir :
Taxe d'habitation 20,15 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties 15,10 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties 36,76 %

Le montant des recettes sera révisé en fonction des bases définitives qui seront communiquées par les services fiscaux lors de l'établissement de l'état n°1259.

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré,
Votent 21 VOIX POUR

DELIB.10 - Vote du B.P. 2017 « Commune de Mayet »

Le Budget Primitif 2017 « Commune », préalablement examiné en Commission de Finances est soumis aux Membres du Conseil pour vote.

Le B.P. COMMUNE se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 3 906 770,42 €
Recettes 3 906 770,42 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 1 376 876,82 €
Recettes 1 376 876,82 €
TOTAL DU BUDGET DÉPENSES : 5 283 647,24 €
TOTAL DU BUDGET RECETTES : 5 283 647,24 €

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré,
Votent 21 VOIX POUR

DELIB.11 - Vote du B.P. 2017 « Caisse des écoles»

Le Budget Primitif 2017 « Caisse des écoles », préalablement examiné en Commission de Finances est soumis aux Membres du Conseil pour vote.

Le B.P. CAISSE DES ÉCOLES se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 121 545,80 €
Recettes 121 545,80 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 27 149,15 €
Recettes 27 149,15 €

TOTAL DU BUDGET DÉPENSES : 148 694,95 €
TOTAL DU BUDGET RECETTES : 148 694,95 €

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré,
Votent 21 POUR

DELIB.12 - Vote du B.P. 2017 « Assainissement - M49 »

Le Budget Primitif 2017 « Assainissement - M49 », préalablement examiné en Commission de Finances est soumis aux Membres du Conseil pour vote.

Le B.P. ASSAINISSEMENT - M49 se décompose comme suit :

Dépenses 308 756,60 €
Recettes 145 880,83 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 308 756,60 €
Recettes 308 756,60 €
TOTAL DU BUDGET DÉPENSES : 454 637,43 €
TOTAL DU BUDGET RECETTES : 454 637,43 €
Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré,
Votent 21 POUR

DELIB.13 - Vote du B.P. 2017 « Lotissement Le Clos de l'Aubépin Tranches ABCD »

Le Budget Primitif 2017 « Lotissement Aubépin - Tranches ABCD », préalablement examiné en Commission de Finances est soumis aux Membres du Conseil pour vote.

Le B.P. LOTISSEMENT LE CLOS DE L'AUBÉPIN - TRANCHES ABCD se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 81 214,50 €
Recettes 81 214,50 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 52 035,82 €
Recettes 52 035,82 €
TOTAL DU BUDGET DÉPENSES : 133 250,32 €
TOTAL DU BUDGET RECETTES : 133 250,32 €

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré,
Votent 21 POUR

DELIB.14 - Vote du B.P. 2017 « Lotissement Le Clos de l'Aubépin Tranche G »

Le Budget Primitif 2017 « Lotissement Le Clos de l'Aubépin - Tranche G », préalablement examiné en Commission de Finances est soumis aux Membres du Conseil pour vote.

Le B.P. LOTISSEMENT LE CLOS DE L'AUBÉPIN - TRANCHE G se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 507 366,56 €
Recettes 507 366,56 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 235 095,07 €
Recettes 403 818,49 €

TOTAL DU BUDGET DÉPENSES : 742 461,63 €
TOTAL DU BUDGET RECETTES : 911 185,05 €

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré,
Votent 21 POUR

DELIB 15 : Sollicitation de la DETR 2017

Dans le cadre du projet d'aménagement de la deuxième tranche de travaux sur la route de sarcé, un certain nombre de travaux sont prévus afin d'améliorer le service rendu et la consommation énergétique sur une partie du réseau.

Afin de sécuriser au mieux l'entrée de bourg sur la route de Sarcé, la mairie s'est engagée dans un projet d'aménagement permettant à la fois de sécuriser la circulation routière en imposant une limitation de la vitesse par des aménagements spécifiques et par la diminution de la voie et à la fois de permettre une circulation piétonne, PMR ou cycliste en toute sécurité permettant l'accès au centre-ville et aux commerces pour les nombreuses personnes habitant le long de cet axe.

Ces travaux pouvant prétendre à une sollicitation de la DETR, Monsieur le Maire demande donc aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à faire cette demande de subvention à hauteur de 60 000 €.

Les Membres du Conseil, après en avoir délibéré,
Autorisent le maire à solliciter la DETR à l'unanimité (21 voix POUR)
QUESTIONS DIVERSES

Fin de la séance à h



BUDGET PRINCIPAL « COMMUNE »

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISE R 2016	SOLDE DES RESTES A REALISE R	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			0			
INVEST	-182 800,14 €		-400 998,61 €	5 903,64 €	124 323,9 0 €	-583 807,75 €
				130 227,5 4 €		
FONCT	716 457,59 €	310 207,00 €	572 949,68 €			979 200,27 €

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			0			
INVEST	-420,43 € €		-18 695,53 €			-19 115,96 €
FONCT	24 154,42 €	420,43 €	21 407,76 €			45 141,76 €

BUDGET ANNEXE « CAISSE DES ECOLES »

BUDGET ANNEXE « Lotissement T.ABCD »

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			0			
INVEST	0.00 €		26 017.91 €			26 017.91 €
FONCT	-58 747.04 €		3 560.45 €			-55 186.59 €

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			0			
INVEST	16 140.42 €		99 350.82 €			115 491.24 €
FONCT	-270 482.55 €		51 423.24 €			-219 039.31 €

BUDGET ANNEXE « Lotissement T.G »



BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			0			
INVEST	-13 022,43 €		11 477,20 €			-1 545,23 €
FONCT	55 324,67 €	13 022,43 €	91 641,59 €			133 943,83 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice	572 949,68
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du CA	406 250,59
C. Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser)	979 200,27
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement D001	-583 807,75
E. Solde des restes à réaliser	124 323,90
F. Besoin de financement : F=D+E	459 483,85
AFFECTATION : = C - G + H	979 200,27
1) G. Affectation en réserves R1068 en investissement G=minimum couverture du besoin de financement F	459 483,85
2) H. Report en fonctionnement R002	519 716,42

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice	21 407,76
B. Résultats antérieurs reportés	23 734,00
C. Résultat à affecter = A+B	45 141,76
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement	-19 115,96
E. Solde des restes à réaliser à l'investissement	0.00
F. Besoin de financement F= D+E	19 115,96
Affectation = C - G + H	45 141,76
1) G. Affectation en réserves R1068 en investissement	19 115,96
2) H. report en fonctionnement R002	26 025,80

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice	91 641,59
B. Résultats antérieurs reportés	42 302,24
C. Résultat à affecter = A+B	133 943,83
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement	-1 545,23
E. Solde des restes à réaliser à l'investissement	0.00
F. Besoin de financement F= D+E	1 545,23
Affectation = C - G + H	133 943,83
1) G. Affectation en réserves R1068 en investissement	1 545,23
2) H. report en fonctionnement R002	132 398,60



Décès

Le: 28 octobre 2016
 Nom : COMBLEZ,
 veuf de Laure LEHUE
 Prénom : Georges
 Age : 91 ans

Décès

Le: 29 octobre 2016
 Nom : BREBION,
 époux de Raymonde DENEU
 Prénom : Gaston
 Age : 83 ans

Transcription :

Le: 05 novembre 2016
 Nom : TOUCHARD,
 époux de Johane CARETTE
 Prénom : Jean-Luc
 Age : 57 ans

Transcription :

Le : 12 novembre 2016
 Nom : THÉARD,
 époux de NoëlleCHANTELOUP
 Prénom : Camille
 Age : 69 ans

Décès :

Le : 15 novembre 2016
 Prénom : François
 Nom : COURTIN,
 époux de Ghislaine CERISIER
 Age : 72 ans

Décès :

Le: 20 novembre 2016
 Prénom : Gilberte
 Nom : PONCET,
 veuve de Robert DELOR
 Age : 95 ans

Décès :

Prénom : Raymonde
 Le: 22 novembre 2016
 Nom : BRUNEAU,
 veuve de Marcel LÉBOUC
 Age : 96 ans

Transcription :

Prénom : Maurice Auguste
 Le : 23 novembre 2016
 Nom : JOUBERT,
 époux de Jacqueline
 Henriette FOUCHER
 Age : 83 ans

Transcription :

Prénom : André
 Le : 03 décembre 2016
 Nom : ROUSSEAU,
 époux de Marie Thérèse
 VILOTEAU
 Age : 88 ans

Transcription :

Prénom : Maurice
 Le : 10 décembre 2016
 Nom : BODINEAU,
 veuf de Yvonne PORTEBOEUF
 Age : 94 ans

Transcription :

Prénom : Gisèle
 Le : 15 décembre 2016
 Nom : PICARD,
 épouse de Mario MECCHIA
 Age : 69 ans

Décès :

Prénom : Jeannine
 Le: 20 décembre 2016
 Nom : FRÉCHET,
 épouse de Edmond LÉVÊQUE
 Age : 88 ans

Transcription :

Prénom : Germaine
 Le: 27 décembre 2016
 Nom : HUSSON,
 célibataire
 Age : 89 ans

Décès :

Prénom : Henriette
 Le : 02 janvier 2017
 Nom : LACOTTE,
 veuve de Bernard
 LEMAITRE
 Age : 95 ans

Décès :

Prénom : Gisèle
 Le: 12 janvier 2017
 Nom : HALTEAU,
 veuve de Jean DENIS
 Age : 93 ans

Transcription :

Prénom : Maurice
 Le: 13 janvier 2017
 Nom : GERMAIN,
 époux de Claudette
 POIRRIER
 Age : 92 ans

Décès :

Prénom : Jacques
 Le: 17 janvier 2017
 Nom : BELLAND,
 veuf de Denise GALLET
 Age : 92 ans

Transcription :

Prénom : Maurice
 Le : 17 janvier 2017
 Nom : DERRÉ,
 veuf de Jeanne FREULON
 Age : 94 ans

Décès :

Prénom : Paulette
 Le: 21 janvier 2017
 Nom : JOUSSE,
 veuve de André
 LHERBETTE
 Age : 86 ans

Transcription :

Prénom : Mauricette
 Le: 26 janvier 2017
 Nom : BOURGUIGNEAU
 Age : 71 ans

Décès :

Prénom : Patrice
 Le: 27 janvier 2017
 Nom : BLIN, célibataire
 Age : 50 ans

Ils nous ont quitté

Décès :

Prénom : Françoise
 Le: 29 janvier 2017
 Nom : MARLAUD,
 veuve de Marcel VULLIERME
 Age : 85 ans

Transcription :

Prénom : Yvette
 Le: 01 février 2017
 Nom : LEMOINE,
 épouse de Guy
 LESTRINGAND
 Age : 86 ans

Décès :

Prénom : Jacqueline
 Le: 02 février 2017
 Nom : FÉLICIER,
 veuve de Marcel MORCHÉ
 Age : 92 ans

Transcription :

Prénom : Gérard
 Le: 04 février 2017
 Nom : BILARD,
 époux de Ginette SEPRÉ
 Age : 60 ans

Transcription :

Prénom : Clément
 Le: 20 février 2017
 Nom; LOYER,
 veuf de Thérèse COULON
 Age : 89 ans

Transcription :

Prénom : Denise
 Le: 24 février 2017
 Nom : MANCEAU,
 veuve de Georges PLAIS
 Age : 91 ans

Transcription :

Prénom : Hélène
 Le: 27 février 2017
 Nom : SAUVAGE,
 veuve de André MARTINEAU
 Age : 95 ans

Décès :

Prénom : Georgina
 Le: 03 mars 2017
 Nom : SAINT CLAUDE,
 veuve de Charles CHEVREAU
 Age : 100 ans

Décès :

Prénom : Jacqueline
 Le : 12 mars 2017
 Nom : RÉTIF,
 veuve de Clotaire GUILLIER
 Age : 90 ans

Transcription :

Prénom : Paulette
 Le : 13 mars 2017
 Nom : GUILLARD
 Age : 87 ans

Transcription :

Prénom : Ginette
 Le : 19 mars 2017
 Nom : FREULON,
 veuve de Clément DRONNE
 Age : 89 ans

Transcription :

Prénom : Pierrette
 Le: 29 mars 2017
 Nom : GAUBUSSEAU,
 épouse de Jean Noël
 DELDICQUE
 Age : 74 ans

Transcription :

Prénom : Margaret
 Le: 02 avril 2017
 Nom : CLAY,
 épouse de George AUSTIN
 Age : 68 ans

Décès :

Prénom : Eliane
 Le : 09 avril 2017
 Nom : FREULON,
 veuve de Charles HAAG
 Age : 87 ans

Transcription :

Prénom : Angel
 Le: 14 avril 2017
 Nom : IGLESIAS PASCUAL,
 époux de Carolina
 HERNANDEZ MATEOS
 Age : 94 ans

Transcription :

Prénom : Adeline
 Le: 26 avril 2017
 Nom : WASSON,
 épouse de Denis MONIOT
 Age : 38 ans

Décès :

Prénom : Antoine
 Le: 27 avril 2017
 Nom : FRADIN
 Age : 66 ans



Naissances

Naissance :

Prénom : Félicien
 Le: 21 octobre 2016
 Nom : THERIER

Naissance :

Prénom : Méléa
 Le: 10 novembre 2016
 Nom : MORIN

Naissance :

Prénom : Éloïse
 Le : 13 novembre 2016
 Nom : EVRARD

Naissance :

Prénom : Zélio
 Le: 24 novembre 2016
 Nom : TAILLECOURT

Naissance :

Prénom : Abby
 Le: 08 décembre 2016
 Nom : DROUIN

Naissance :

Prénom : Clémence
 Le: 09 décembre 2016
 Nom : TESTART

Naissance :

Prénom : Tao
 Le: 15 décembre 2016
 Nom : PITTMAN PETIT

Naissance :

Prénoms : Lenzo
 Le: 21 février 2016
 Nom : QUETEL

Naissance :

Prénoms : Kiméo
 Le: 02 mars 2017
 Nom : ROUZIÈRE

Naissance :

Prénoms : Tylan
 Le : 04 mars 2017
 Nom : BERTHELOT

Naissance :

Prénoms : Maho
 Le: 17 mars 2017
 Nom : BOUDON

Naissance :

Prénoms : Enzo
 Le: 28 mars 2017
 Nom : MAILLARD

Naissance :

Prénoms : Mayli
 Le: 02 avril 2017
 Nom : MARCHAND RIGUET

Mariages

Mariage :

Le: 22 octobre 2016
 Epoux : Romain MOUSSET
 Epouse : Anaïs BAUDUIN

Mariage :

Le: 10 février 2017
 Epoux : Jean-François GASNIER
 Epouse : Claudine LEGENDRE



Laëtitia Sautereau

THÉRAPIE ÉNERGETIQUE
 AROMATHÉRAPIE

0663997655 - MAYET
 syriusa@hotmail.com
 www.syriusa.wix.com/sens




Prestations aux particuliers & professionnels



Enlèvement toutes ferrailles
 Découpe et enlèvement cuve à fioul
 Travail soigné

06 03 29 39 58
 Dominique Ynard - 72360 Mayet

n° de SIRET 482 048 931 00018



24 HEURES

Présentation association MB Motors Team Saison 2017.

Calendrier Saison 2017 :
 Championnat du Monde Endurance FIM
 .24H du Mans Moto 14.15.16 Avril 2017
 Coupe d'Europe Endurance FIM
 .12h de Magny Cours 3.4 Juin 2017

Championnat de France Superbike FFM
 .25/26 Mars 2017 : LE MANS
 .6/7 Mai 2017 : NOGARO
 .27/28 Mai 2017 : LEDENON
 .17/18 Juin 2017 : PAU ARNOS
 .8/9 Juillet 2017 : MAGNY COURS
 .2/3 Septembre 2017 : CAROLE
 .23/24 Septembre 2017 : ALBI

Objectifs Championnat de France FSBK :
 3 Pilotes en 600 Supersport
 .Stéphane FROSSARD (suisse)
 .Louis BULLE
 .Guillaume FRECHET

L'objectif est de gagner le titre de champion de France en 600 Supersport avec Stéphane ou Louis, et d'intégrer le Top 10 pour Guillaume.
 Après les deux premières manches, Louis est premier ex-aequo et Stéphane deuxième.
 Nous avons les cartes en mains pour réaliser une très belle saison.



Retour sur ces 24h 2017...inoubliables...

Cette édition 2017 restera à jamais gravée dans nos esprits... après un début de course idéale, nous rentrons dans le top10-11 au bout de 6h de course et y restons plusieurs heures, nous battant à la régulière avec le haut de tableau, prouvant notre détermination et validant « le good job » de l'équipe technique et de nos pilotes... on a notre place ici! Les relais s'enchaînent dans de très bons chronos, les ravitaillements se passent bien et s'améliorent au fur et à mesure.... la dynamique est bonne...#onlacherien



Et puis c'est l'endurance, et sa dure « loi de la chance »... nous en avons malheureusement manquée cette année.... puisque suite à la casse moteur de nos collègues de la 63.... Stéphane arrive dans la trajectoire derrière eux et ne peut éviter une chute sur l'huile laissée en abondance sur la piste...il est alors en fond de 5....on en reparle après....

Une grosse chute dans laquelle il en sortira indemne physiquement et c'est déjà l'essentiel... ramenant la moto au plus vite, l'équipe technique attaque le remontage complet de notre belle numéro 15....

Du super boulot, la moto sera remontée en 20 Minutes...et la course repart... mais ce coup du sort aura par la suite raison de notre détermination.... la course reprends ses droits nous repartons 30eme.... et reprenons le tableau de marche.... les gars retrouvent la volonté et repartent au combat sur la piste et dans les stands....#onlacherien

Nous remontons 17-18 et reprenons un Bon rythme.... il faut maintenant faire notre course on fera les comptes à la fin.... mais Au petit matin, une petite chute a priori anodine nous fera perdre à nouveau du temps, une légère fuite d'huile sur un carter nous obligera à un arrêt express pour changer celui-ci, la sécurité des gars étant mise en défaut avec une fuite d'huile.... on repart.... ça roule.... et puis 3h environ avant l'arrivée.... la moto rentre problème sur le rétrogradage des vitesses en 5.... Cela nous rappelle quelque chose...la chute de la nuit en 5eme justement....

La moto rentre dans le stand, le fait technique est malheureusement rapidement validé.... nous venons de casser la boîte de vitesses, une casse issue de ce tournant de la nuit...et de cette malchance.... inutile de vous décrire l'ambiance à ce moment-là dans le Box, des mois de taf et de sacrifices viennent de s'écrouler... le travail d'une équipe une vraie vient de tomber en miette... on a ce goût amer dans la bouche de l'injustice d'avoir été au mauvais moment au mauvais endroit.... alors que nous y étions la haut dans le classement et solidement installé en plus... pas là par hasard... c'est une grosse épreuve qui nous arrive en pleine face...alors on craque et on réfléchit.... comment faire pour valider quand même cette aventure exceptionnelle au sens même du mot...

Herve propose alors de pousser la moto pour valider l'arrivée... oui pousser la moto du stand à la ligne d'arrivée pour au moins que cette aventure ne se termine pas la maintenant dans le Box, mais bien que l'on soit à la fin sur la feuille de course.... pour remercier cette équipe.... alors après des tractations avec la direction de course, je les remercie d'ailleurs chaleureusement de leur décision humaine et sportive... j'ai l'autorisation pour lancer dans un dernier tour héroïque mon Hervé.... c'est partie la moto part du Box poussée par les mécanos jusqu'à la sortie des stands et après c'est à lui de faire le job.... pas le plus sympa... notre Franck courant à ses côtés de l'autre côté des grillages... aucunes aides possibles
 Herve propose alors de pousser la moto pour valider l'arrivée... oui pousser la moto du stand à la ligne d'arrivée pour au moins que cette aventure ne se termine pas la maintenant dans le Box, mais bien que l'on soit à la fin sur la feuille de course.... pour remercier cette équipe.... alors après des tractations avec la direction de course, je les remercie d'ailleurs chaleureusement de leur décision humaine et sportive... j'ai l'autorisation pour lancer dans un dernier tour héroïque mon Hervé.... c'est partie la moto part du Box poussée par les mécanos jusqu'à la sortie des stands et après c'est à lui de faire le job.... pas le plus sympa... notre Franck courant à ses côtés de l'autre côté des grillages... aucunes aides possibles
 Herve propose alors de pousser la moto pour valider l'arrivée... oui pousser la moto du stand à la ligne d'arrivée pour au moins que cette aventure ne se termine pas la maintenant dans le Box, mais bien que l'on soit à la fin sur la feuille de course.... pour remercier cette équipe.... alors après des tractations avec la direction de course, je les remercie d'ailleurs chaleureusement de leur décision humaine et sportive... j'ai l'autorisation pour lancer dans un dernier tour héroïque mon Hervé.... c'est partie la moto part du Box poussée par les mécanos jusqu'à la sortie des stands et après c'est à lui de faire le job.... pas le plus sympa... notre Franck courant à ses côtés de l'autre côté des grillages... aucunes aides possibles

Stéphane et Johann y serait pourtant bien allé aussi pour le soutenir... on se donne rdv au raccordement avant 14h50 mon Herve! Et il y sera bien en avance d'ailleurs!!! 15h le GMT franchi la ligne, et dans la foulée la numéro 15 sous les ovations du public et de toute l'équipe qui voit à ce moment que tout n'est pas fini pas perdue... on y est, on l'a terminée cette course et on est sur la feuille' sûrement pas là où on aurait aimé l'être, pas là où les premiers heures de course nous laissait rêveur... mais on l'a terminée... merci Herve.... On ne va pas se mentir, elle laisse des traces cette course, des regrets et une certaine colère.... mais on le sait quand on prend le départ, on le sait quand on passe les jours et les nuits à préparer cette course que c'est possible cette finalité... Heureusement que l'on peut alors compter sur une famille "MB Motors team"... celle composée de passionnés de fous comme Nous!!! Prêt à passer des nuits blanches à nos côtés prêt à en bavarder à nos côtés! Prêt à tout donner à l'image de ce dernier tour... j'ai l'habitude de terminer les post Facebook par ce #onlacherien.... et je crois qu'en ce dimanche 15h.... il a trouvé tout son sens....

Merci à toute l'équipe:

Les pilotes Herve, Johann, Stéphane et Maxime - Les chefs mécanos Romain, Mateo, Manu, Pierrot et Cédric - Les ravitailleurs Damien, Maxime et Franck - Les pompiers Bruno et Guillaume - Les tyreman Nico et Julien

Les panneauteurs Joel, Adeline, Alexandre, Émile et Audric - Les assistants des pilotes Jean Luc, Paul, Pauline et Jean Yves.

Les filles à la loge Aurelie, Linda, Anais et Delphine - Notre ostheo qui a vraiment assuré tout seul....

Et tous ceux qui ont gravités depuis des mois autour de cette équipe... pour la fabrication de pièces, les peintures, les déco, l'organisation.... Merci à tous nos partenaires.... d'avoir cru en nous, de nous avoir soutenu.... c'est aussi pour vous ce dernier tour...

Merci à vous de nous avoir suivis et encourager ...Merci à tous et rdv pour 2018, non??

Benjamin BRICARD, l'heureux Team Manager d'une Famille, le MB Motors Team....



CALENDRIER des Fêtes

Juillet

Samedi 1er juillet
MAYET
Concert de l'harmonie
Eglise
HARMONIE

Samedi 1er juillet
MAYET
kermesse
Ecole publique

Lundi 3 au dimanche 23 juillet
MAYET
Tournoi adulte Tennis
Stade et Gymnase
Vigilante Tennis
Faigne
Foot en famille

Mercredi 5 juillet
MAYET
Pique nique
Plan d'eau
GENERATION
MOUVEMENT

Samedi 8 juillet
MAYET
MJC Fitness
gymnase

Jeudi 13 juillet
MAYET
Bal des pompiers
Verneil le chetif
Amicale des Pompiers

Vendredi 14 juillet
MAYET
Commémoration du
14 Juillet
Municipalité

Vendredi 14 juillet
MAYET
Animation du comité des
fêtes
Plan d'eau
Comité des fetes

Dimanche 23 juillet
MAYET
Randonnée pédestre et
équestre
Rand'aune et loir

Aout

Samedi 5 aout
MAYET
Rando du moulin de rotrou
VAAS
Rand'aune et loir

Dimanche 20 Aout
MAYET
Brocante UCIA
Rues de MAYET

mercredi 23 août
RALLYE
GENERATION
MOUVEMENT

Septembre

Samedi 2 et dimanche 3 septembre
SARCE COMICE

Mercredi 6 septembre
MAYET
Porte ouverte au tennis
stade
Vigilante Tennis

Samedi 9 septembre
MAYET
Animation UCIA
Centre ville

Samedi 9 septembre
MAYET
Forum des Associations
Gymnase
Forum

Lundi 11 septembre
MAYET
Inscription MJC
Centre culturel

Mercredi 13 septembre
MAYET
Inscription MJC
Centre culturel

Jeudi 14 septembre
Jeudi 21 septembre
MAYET Danse de salon
Salle des Fêtes
MJC

Samedi 23 septembre
MAYET
Concert avec la musique
de SAINT MARS
Salle des fêtes
HARMONIE

Lundi 25 septembre
MAYET
ADMR
Centre culturel

Mercredi 27 septembre
MAYET
Concours de boules
boulodrome
GENERATION
MOUVEMENT

Jeudi 28 septembre
MAYET
Danse de salon
Salle des Fêtes
MJC

Octobre

Jeudi 5 Octobre
MAYET
MJC
Salle des Fêtes

Samedi 7 octobre
MAYET
Diner dansant
les Poly'sons
Salle des Fetes

Mercredi 11 octobre
MAYET
Thé dansant
Salle des Fêtes
GENERATION MOUVE-
MENT

Jeudi 12 octobre
MAYET
MJC
Salle des Fêtes

Samedi 14 octobre
MAYET
MJC Théâtre
Salle des Fêtes

Dimanche 15 octobre
MAYET
Loto Ecole Notre Dame
Salle des Fêtes

Jeudi 19 octobre
MAYET
MJC
Salle des Fetes

Vendredi 27 octobre
MAYET
Escale théâtrale
Salle des Fêtes
Rillettes joyeuses

Samedi 28 octobre
MAYET
Soirée de l'amicale
Salle des fêtes
Amicale maison de retraite

MAYET
Soirée vigilante foot
Salle des fêtes

Novembre

Mercredi 8 novembre
MAYET
Thé dansant
Salle des Fêtes
GENERATION
MOUVEMENT

Jeudi 9 novembre
MAYET
MJC
Salle des Fêtes

Du 10 au 12 novembre
MAYET
Brevet sarthois du
randonneur
Gymnase et Salle des Fêtes
Rand'aune et loir

Mercredi 15 novembre
MAYET
Concours de Belote
Salle des Fêtes
Génération mouvement

Jeudi 16 novembre
MAYET
MJC
Salle des Fêtes



Novembre

Vendredi 17 novembre
MAYET
Projection vidéo club photo
Salle des Fêtes
Club photo Georges Méliés

Vendredi 17 novembre
MAYET EQUILIBERTE 72
AG marie Curie

Samedi 18 novembre
MAYET
Assemblée Générale
Petanque
Marie Curie

Dimanche 19 novembre
MAYET
Déjeuner dansant de l'harmonie Sainte Cécile
Salle des Fêtes

Mercredi 22 novembre
MAYET
Théâtre MJC
Salle des Fêtes

Jeudi 23 novembre
MAYET
MJC
Salle des Fêtes

Samedi 25 novembre
MAYET
Repas sainte Cécile du réveil de verneil
Salle des fêtes de MAYET
Réveil de Verneil

Mercredi 29 novembre
MAYET
Concours de Belote pour le téléthon
Salle des Fêtes
GENERATION MOUVEMENT

Jeudi 30 novembre
MAYET
MJC
Salle des Fêtes

Décembre

Samedi 2 décembre
MAYET
Sainte Barbe
AMICALE DES POMPIERS

Mercredi 6 décembre
MAYET
Thé dansant
Salle des fêtes
GENERATION MOUVEMENT

Mercredi 6 décembre
MAYET
Téléthon par marcheurs du mercredi
Rand'aune et loir

Jeudi 7 décembre
MAYET
MJC
Salle des Fêtes

Vendredi 8 décembre
MAYET
Telethon Salle des fêtes

Mercredi 13 décembre
MAYET
Buche de Noel
Salle des Fêtes
GENERATION MOUVEMENT

Jeudi 14 décembre
MAYET
MJC
Salle des Fêtes

Samedi 16 décembre
MAYET
Repas de la pétanque
Salle des Fêtes

Samedi 16 décembre
MAYET
Animation Marché de Noel
Centre ville
Comité des FETES

Lundi 18 décembre
MAYET
ADMR
Centre Culturel

Jeudi 21 décembre
MAYET
MJC
Salle des Fêtes

Vendredi 22 décembre
MAYET
NOEL ECOLE NOTRE DAME
Salle des Fêtes



Petits Dictons

Juillet :

« Qui se marie en juillet ne tire pas le bon billet », disaient nos anciens.

Le temps est précieux, il ne faut pas le perdre.

La terre réclame des soins assidus, les récoltes sont importantes et les semis nombreux.

Tout jardinier bien organisé doit bien sûr conduire son potager de façon à éviter Les récoltes durant le mois de ses congés d'été.

« A St Apollinaire, dernières semilles de laitues... »

« Ciel de juillet rouge au matin est un pluvieux voisin... »

Août :

Quand même la couche serait à ton goût, ne dors pas sous le soleil d'août.

« Pinsons près des maisons, la pluie est de saison. »

« A la Saint Monique, ni on sème, ni on pique »

Septembre:

« Si la grenouille coasse, point de gelée menace.»

« Si les bergeronnettes trottent sur les ruisseaux, ferme ta maisonnette il va pleuvoir à seaux. »

« Si à la Saint Roland il y a du beau temps, abondance de biens durera un moment. »

Numéros Utiles

L'Antenne de Mayet - semestriel

 N°98 Juin 2017

Directeur de publication:

Jean-Paul Beaudouin

Responsable Editorial:

Martine Dufour

Nathalie Jousse

Création graphique & conception :

ZigZag Graphistes indépendants

Courdemanche 72150

contact@zigzag.click

Crédits Photos: Club Georges Méliès,

Fabienne Taillecourt, Freepiks

Martine Dufour remercie le comité de lecture du bulletin:

Mesdames Graffin, Le Lan, Colas
Messieurs Le Lan, Milberg, Pommier,
Hamonc, Bouguereau, Fouqueray

Bulletin imprimé à 1700 ex.

Remerciements aux artisans et commerçants qui par leur sponsoring participe à la publication de ce bulletin.

Les coordonnées des Correspondants de presse :

MAINE LIBRE :

fabienne.ragot@sfr.fr

M. BOUGUEREAU Jean-François

j.f.bouguereau@orange.fr

OUEST France :

pascal.corbin@free.fr

PETIT COURRIER :

Charlot Jimmy : 06.78.06.96.29

MEDECINS/

Aubigné Racan

Dr EVRARD : 02 43 46 20 58

24 Rue du Docteur Renaud

Mayet

Dr LAVEAU/DE LA FLECHE/ MURARIU

Maison médicale avenue Max Boyer 02 72 88 26 00

INFIRMIERS/

Aubigné Racan

BOURDIN : 09 53 70 33 06

Mayet

Maison médicale avenue Max Boyer

DUPONT/THAMARD/LETELLIER 06 07 30 65 35

4 Place de l'hotel de ville

PIVRON/ARNAUD/VAUCEL 02 43 46 56 92

DENTISTE

Aubigné Racan

NORMAND BRIGITTE 02 43 46 25 45

24 rue de la maison neuve

Mayet

ROZIERES Jean 02 43 46 37 32

39 grande rue

KINESITHERAPEUTE

Mayet

ROSSARD Nicolas 02 43 46 66 01

Vaas

ALLARD Gilles 02 43 46 86 32

AMBULANCES

Mayet Ambulances 02 43 46 06 19

Vaas SARL LESEVE 02 43 46 70 02

SPECIALISTES

Maison Médicale avenue Max Boyer

OSTEOPATHE / BOURRIGAUD Delphine 02 43 46 62 99

ORTHOPHONISTE / AMAR Patricia

HYPNOSE THÉRAPEUTIQUE / Mme PIVRON Sylvia 06.79.66.75.81

PHARMACIES DE GARDE

Attention, le planning des gardes ne concerne que les week-ends.

Pour la semaine appelez le serveur vocal 24h/24 au

0825 12 03 04

COORDONNEES DES PHARMACIES

Aubigné Racan

CHAUVAT : 02 43 46 25 54

La Chartre sur le loir

SAAD : 02 43 44 42 5

Le Lude

1-Haag : 02 43 94 60 30

2- IsraËl : 02 43 94 60 53

Vaas

Cayron : 02 43 46 70 13

Mayet

Lebert-Penlae : 02 43 46 60 37

Ruillé sur Loir

Gerand : 02 43 79 04 22

Château du Loir

1- Laubuge : 02 43 44 00 74

2- Sevault dupré : 02 43 44 00 03

3-Coiffier : 02 43 79 42 78

4- Homo : 02 43 44 00 04

La garde des pharmacies fonctionne du samedi midi au samedi suivant sauf les samedis fériés* du vendredi soir au vendredi soir suivant. *Sous réserve de changements à titre exceptionnel.

ATTENTION: Il n'y a plus de tour de garde pour les médecins, il faut appeler **le SAMU 15**

N° Astreinte des élus / 06 61 30 78 16



L'Antenne



Maison Départementale des Sports
29, Boulevard Saint-Michel 72000 LE MANS
02 52 19 21 35
Courriel : 72cdrp@gmail.fr
Site web : sarthe.ffrandonnee.fr

Brevets Sarthois du Randonneur

Samedi

11 novembre 2017

Mayet [72]

**32^e
édition**

80% de chemins



Juin 2017